



CANADA

# Débats du Sénat

---

2<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 73

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le mercredi 25 novembre 2009**



PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA

## TABLE DES MATIÈRES

(L'index quotidien des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

*Service des débats* : Monique Roy, Édifice Chambers, pièce 959, tél. 613-992-8143  
*Centre des publications* : David Reeves, Édifice Chambers, pièce 969, tél. 613-947-0609

---

Publié par le Sénat  
Disponible auprès des : TPSGC – Les Éditions et Services de dépôt – Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Aussi disponible sur Internet : <http://www.parl.gc.ca>

## LE SÉNAT

Le mercredi 25 novembre 2009

La séance est ouverte à 13 h 30, le Président étant au fauteuil.

Prière.

### DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

#### HOMMAGES

L'HONORABLE MARCEL PRUD'HOMME, C.P.

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, j'ai reçu un avis du leader du gouvernement qui demande que, conformément à l'article 22(10) du Règlement, la période des déclarations de sénateurs soit prolongée aujourd'hui, afin que l'on puisse rendre hommage à l'honorable Marcel Prud'homme, qui prendra sa retraite le 30 novembre 2009.

Je rappelle aux sénateurs que, conformément au *Règlement du Sénat*, les interventions des sénateurs ne peuvent dépasser trois minutes et qu'aucun sénateur ne peut parler plus d'une fois.

Est-on d'accord, honorables sénateurs, pour que l'on poursuive les hommages au sénateur Prud'homme, C.P., dans les déclarations de sénateurs et que le sénateur Prud'homme réserve ses commentaires à la fin de la période prévue aux déclarations de sénateurs?

**Des voix :** D'accord.

**Son Honneur le Président :** Par conséquent, nous disposerons de 30 minutes, n'incluant toutefois pas le temps alloué pour la réponse du sénateur Prud'homme.

Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix :** D'accord

[Traduction]

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) :** Honorables sénateurs, plus de quatre décennies et demie après sa première élection à la Chambre des communes et seize années et demie après sa nomination au Sénat, le sénateur Marcel Prud'homme nous quitte. Nous disons au revoir au doyen du Parlement, un collègue que nous tenons en haute estime, le sénateur Marcel Prud'homme.

J'ai trop peu de temps pour énumérer les innombrables contributions que le sénateur Prud'homme a apportées au Parlement au cours de sa brillante carrière. Tant ici qu'à l'étranger, il est reconnu à juste titre pour son engagement en faveur du dialogue et de l'amitié entre les gens et des relations de coopération entre le Canada et les autres pays. Dans tout ce qu'il a entrepris au Parlement et ailleurs, le sénateur Prud'homme a fait preuve d'un grand dévouement à l'égard de sa province et de notre

pays et il n'a jamais eu peur de défendre les valeurs et les intérêts chers à son cœur et ce, quoi qu'il ait pu lui en coûter. Je suis convaincue que la retraite n'atténuera en rien ses convictions passionnées.

J'ai le bonheur de connaître le sénateur Prud'homme depuis longtemps. J'ai de bons souvenirs des conversations que nous avons eues quant à la possibilité, puis à la concrétisation de sa nomination au Sénat par son bon ami et admirateur, le très honorable Brian Mulroney. Plus tôt cette année, le titre d'un article de journal décrivait le sénateur comme un « homme fidèle à lui-même ». Honorables sénateurs, qui pourrait contester cela? Marcel Prud'homme est un homme agréable, intelligent et charmant, un homme farouchement fier et jaloux de son indépendance. Il a une grande intelligence et il aime la vie. Pour toutes ces qualités, et il en a beaucoup d'autres, il nous manquera énormément.

Honorables sénateurs, il est impossible de s'imaginer qu'une personne aussi active que le sénateur Prud'homme aura une retraite paisible et peu mouvementée. Serions-nous surpris si nous apprenions un jour que le sénateur Prud'homme a décidé de se présenter à des élections pour devenir de nouveau député à la Chambre des communes... ou pour devenir de nouveau sénateur, qui sait? Il voudra peut-être relever un nouveau défi politique dans l'arène provinciale ou municipale, ou alors choisir une voie complètement différente. Avec le sénateur Prud'homme, tous ces scénarios sont tout à fait possibles. En somme, le sénateur Prud'homme est unique. Le Sénat et l'ensemble du Parlement du Canada ne seront plus pareils sans lui.

Au nom de tous vos amis et de vos amis conservateurs au Sénat du Canada, je vous souhaite une bonne santé, beaucoup de bonheur et bien d'autres aventures.

**L'honorable James S. Cowan (leader de l'opposition) :** Honorables sénateurs, ces dernières années, nous avons tous vu avec admiration le sénateur Prud'homme célébrer à titre de jalon extraordinaire après l'autre dans sa carrière politique. Il y a neuf mois, nous soulignons le 45<sup>e</sup> anniversaire de sa carrière de parlementaire canadien. Il compte parmi les parlementaires ayant les plus longs états de service de l'histoire du Canada, ayant été élu neuf fois par les électeurs de Saint-Denis comme député libéral à l'autre endroit. Il a ensuite passé 16 ans ici, au Sénat. Il s'agit là d'un exploit remarquable et d'une grande contribution au Canada.

Il est difficile de croire que nous prenons aujourd'hui la parole pour lui souhaiter une bonne retraite.

Sénateur Prud'homme, vous avez apporté à ce lieu une masse de connaissances acquises au cours d'une vie passée au service de la population — connaissance de règles et d'une procédure qui peuvent paraître obscures, non seulement au Sénat, mais aussi à l'autre endroit, et connaissance approfondie du Canada, de son histoire et du rôle inhérent du Parlement dans cette histoire, ainsi que des valeurs et des principes canadiens. Vous avez consacré votre vie à défendre ces valeurs et ces principes, tant au Canada qu'à l'étranger, en soulevant des questions parfois dérangeantes ou mal reçues, ce qui vous faisait dire qu'il était d'autant plus important de les poser.

Bon nombre d'entre nous croient que l'indépendance du Sénat et de ses membres représente probablement la plus grande vertu de cette institution et témoigne de la sagesse des Pères de la Confédération. Sénateur Prud'homme, vous personnalisez cette indépendance.

Vous êtes le seul libéral à avoir été nommé au Sénat par le premier ministre Mulroney. M. Mulroney a nommé 56 personnes au Sénat. Cinquante-cinq d'entre elles ont siégé en tant que progressistes-conservateurs, et le sénateur Waters en tant qu'élus du Parti réformiste. Vous êtes le seul à avoir décidé de siéger comme indépendant, ce qui requiert du courage et n'est pas toujours facile.

Pourtant, bien plus que votre allégeance dans cette enceinte, ce sont vos actions et vos déclarations qui ont le mieux honoré ce principe d'indépendance.

Vous avez parfois causé de la controverse et des désaccords, mais c'est ce qui se produit quand on agit selon ses convictions. Nous n'avons pas toujours été d'accord, vous et moi, mais j'ai toujours appris et retiré quelque chose de nos discussions et de vos interventions.

Lorsque nous avons souligné le 44<sup>e</sup> anniversaire de votre carrière de parlementaire, le sénateur Jaffer a cité les paroles de Martin Luther King : « Le jour où nous cessons de nous prononcer sur des sujets importants marque le début de la fin de notre vie. »

Sénateur Prud'homme, toute votre vie vous avez su suivre ce sage précepte. J'espère de tout cœur que vous ne vous tairiez jamais.

La Colline du Parlement ne sera plus la même sans votre présence. Vous quittez peut-être le Sénat, mais je refuse de croire que vous abandonnez la vie politique. J'espère, pour le bénéfice des Canadiens, que vous continuerez d'intervenir dans les nombreux dossiers d'importance que vous connaissez si bien. Vous avez tant à y contribuer encore.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de plénitude et de longue vie.

• (1340)

[Français]

**L'honorable Terry Stratton :** Honorables sénateurs, c'est un grand honneur pour moi de rendre hommage au sénateur Marcel Prud'homme. Aux termes de près de 46 ans de services rendus à notre pays, pendant une carrière qui a commencé à 29 ans par une première élection dans Saint-Denis le 10 février 1964, et qui se conclura la semaine prochaine à son anniversaire, nous disons adieu à un ami et à un collègue infatigable.

Marcel a été un député populaire, ayant gagné neuf élections générales consécutives. En 1993, après 29 ans aux Communes, il était nommé au Sénat sur la recommandation du très honorable Brian Mulroney.

Le premier ministre a fait un bon choix. Le sénateur Prud'homme a siégé comme indépendant, exprimant ses opinions sans égard à la politique partisane et contribuant de façon positive aux débats. Pendant son séjour au Sénat, il est resté un parfait gentilhomme.

[ Le sénateur Cowan ]

Marcel Prud'homme est un défenseur de longue date de la communauté arabe, ici au Canada et à l'étranger. Ses nombreux prix et reconnaissances incluent un doctorat *honoris causa* de l'Université d'Alger qui, selon l'ambassade d'Algérie :

[...] vient ainsi consacrer son travail de rapprochement et de dialogue entre les peuples et la défense des droits de l'homme.

En 1992, le très honorable Brian Mulroney soulignait la carrière de parlementaire du sénateur Prud'homme en le nommant au Conseil privé. Récemment, il a reçu l'hommage le plus élevé conféré à un civil par la Russie, l'Ordre de l'amitié, qui reconnaît ses efforts pour rapprocher nos deux pays.

Il a tendu la main à de nombreuses collectivités et leur a offert son expérience, toujours appréciée.

Pourtant la plus belle preuve de l'attachement qu'on éprouve pour lui provient de sa propre communauté à Montréal, où il a fait l'objet d'articles dans *Le Progrès Villeray*, *Nouvelles Parc-Extension* et *The Métropolitain*. Il est aujourd'hui l'homme qu'il a toujours été : hautement respecté et très admiré.

Il est difficile d'imaginer notre assemblée, voire notre Parlement canadien, sans Marcel Prud'homme. Vous laisserez un grand vide.

Bonne santé, Marcel!

[Traduction]

**L'honorable David P. Smith :** Honorables sénateurs, c'est un honneur pour moi de prendre la parole afin de rendre hommage à mon ami, le sénateur Marcel Prud'homme, qui s'apprête à prendre sa retraite. Je puis dire sans me tromper que je le connais depuis plus de 45 ans, soit avant même qu'il ne devienne député. Je l'ai toujours considéré comme un ami.

À cette époque, nous étions tous membres des Jeunes libéraux du Canada. Il y avait toutes sortes de personnages au sein de ce groupe. Jim Coutts était le président national, et Michel Robert était le juge en chef du Québec. Marcel jouait également un grand rôle. Je me souviens d'une conférence à Montréal à une époque où même le sénateur Grafstein faisait partie de l'exécutif. Il y a longtemps de cela, mais on établit des liens dans notre jeunesse et des amitiés qui durent toute une vie.

Marcel et moi avons fait partie du caucus à la Chambre des communes en même temps. Il y est resté plus longtemps que moi, mais j'étais là à l'époque de M. Trudeau.

J'ai toujours considéré Marcel comme un partisan du libéralisme social. Même s'il est arrivé au Sénat en tant que sénateur indépendant, je sais que son âme cache un bon vieux libéral.

Je vais toujours penser cela de vous, Marcel, et je sais que cela ne vous dérange pas.

Quand je pense à Marcel, je vois un homme chaleureux, amical et qui sourit 98 p. 100 du temps. Je ne parlerai pas de l'autre 2 p. 100. Pour moi, Marcel personifie le Vieux-Montréal. J'ai toujours aimé comment Maurice Chevalier se décrivait lorsqu'il se qualifiait de boulevardier. Marcel est un boulevardier. C'est un homme extraverti, jovial et qui fait bonne impression.

Je sais qu'il songe à se présenter de nouveau lors d'une prochaine élection. Peut-être assisterons-nous à un troisième, un quatrième ou un cinquième chapitre de son histoire. Qui sait?

Je pourrais parler longuement d'un voyage que nous avons fait en Libye, Marcel et moi, en compagnie du sénateur Kinsella et du sénateur Nancy Ruth, mais je vais résister à la tentation. Pouvez-vous nous imaginer au beau milieu du désert, dans une tente, autour d'un feu de camp, en face de la tente de Kadhafi, avec des chameaux en arrière-plan? On peut difficilement imaginer mieux. J'aurais plusieurs histoires à raconter, mais je ne m'aventurerai pas sur cette voie.

Marcel est non seulement une personne amusante, mais c'est également un travailleur infatigable. Le sénateur Stratton a déjà mentionné son travail dans le domaine des droits de la personne. Marcel a fait énormément pour cette cause. Je ne saurais vous dire combien de fois, en quittant le bureau à 22 heures, j'ai vu de la lumière dans son bureau. Je suis certain que Marcel travaillait dur, sauf, à l'occasion, quand il prenait un petit verre avec des amis avant de rentrer.

Marcel, vous nous manquerez. Je sais que nous vous verrons encore dans les parages et je veux que vous sachiez que la porte de mon bureau vous est toujours ouverte. Il y a même un bureau libre, si vous avez besoin d'un téléphone. Nous pourrions déguster un peu du fruit de vignobles de temps à autre.

Tous mes vœux de bonheur à mon homme du monde préféré de Montréal, à un grand parlementaire et au doyen du Parlement. Vous nous manquerez, mais j'espère que vous reviendrez toujours nous voir.

[Français]

**L'honorable Pierre Claude Nolin :** Honorables sénateurs, c'est avec un grand respect et une dose appréciable d'humilité que je participe aujourd'hui aux hommages à l'endroit de mon ami, le sénateur Marcel Prud'homme.

L'écoulement inéluctable du temps a fait son œuvre et nous devons maintenant nous rendre à l'évidence — eh oui — de la retraite de notre ami. Vous aurez saisi que j'ai omis délibérément d'utiliser l'expression « départ à la retraite ». J'ai peine à imaginer son absence de l'une de nos deux Chambres.

En effet, depuis près d'un demi-siècle, il habite littéralement la Cité parlementaire; que dis-je, c'est plutôt elle qui habite le sénateur Prud'homme. Il en connaît tout, la grande et aussi la petite histoire de ce lieu, point central de la politique canadienne. Rien ne lui aura échappé.

Ce n'est que son siège qu'il quitte. Il continuera, j'en suis convaincu, d'arpenter les couloirs du Parlement.

Homme de convictions, il aura plus souvent qu'à son tour confronté ceux et celles pour qui la facilité et la compromission justifiaient le silence. Certains de ceux-là sont heureux aujourd'hui qu'il soit obligé de prendre sa retraite. Encore une fois, Marcel, ils auront tort.

Marcel adore la controverse, surtout s'il en est l'instigateur. La controverse le stimule, le nourrit; elle le réchauffe. Enfin, il ne peut vivre sans elle.

• (1350)

Homme du peuple, respectant en cela les principes de vie que son père, Hector, lui aura inculqués très jeune, il aura su les écouter et comprendre leurs rêves.

Le peuple de la Petite-Patrie le reconnaissait comme un des leurs, et ce peuple qui était le sien n'a jamais hésité à lui confier sa destinée.

Malgré les hordes d'invasisseurs politiques, toutes tendances confondues, qui ont à l'occasion lorgné une victoire bien illusoire dans sa circonscription — et je peux en témoigner personnellement —, son peuple, habilement rallié par « ses femmes », lui aura confirmé ses faveurs pour ce qui fut l'une des plus longues et fructueuses aventures parlementaires dans les annales canadiennes.

Homme de famille. Malgré le deuil de tous ses frères et sœurs, Marcel demeure le guide, j'oserais dire le confident, certainement le patriarche des survivants et des descendants de l'une des plus vieilles familles de Montréal.

Homme de fierté. Il est fier de ses origines canadiennes-françaises, et jamais il n'aura baissé les yeux, et encore moins courbé l'échine, devant ceux qui s'opposaient à son unicité et à sa différence francophones.

Enfin, homme d'amour et d'amitié. Son cercle d'amis est si grand qu'on pourrait en conclure que c'est ainsi qu'il a, bien malgré lui, réussi à repousser les vicissitudes de la vie conjugale.

Je ne puis conclure ce bref hommage sans vous dire que Marcel aime se rappeler les événements de l'histoire auxquels il a participé en compagnie d'hommes et de femmes éminents qui l'ont influencé et ont modifié le cours de l'histoire, tant canadienne qu'internationale.

En effet, on ne passe pas à travers près d'un demi-siècle de vie politique sans croiser le chemin de personnages remarquables.

Marcel, je sais que tu n'aspirez pas à un départ à la retraite; c'est pour cette raison que je préfère te souhaiter de garder la santé afin de poursuivre ce que tu as amorcé. Bon pied, bon œil pour la suite des choses.

À la prochaine!

[Traduction]

**L'honorable Jerahmiel S. Grafstein :** Honorables sénateurs, je prends la parole pour rendre hommage à mon vieil ami, Marcel Prud'homme. Dans cette enceinte, il y a deux sénateurs qui me connaissent depuis très longtemps — David Smith et Marcel Prud'homme, quoique je connaisse le sénateur Smith depuis plus longtemps.

J'ai fait la connaissance de Marcel en 1961, à Montréal. J'étais alors président de l'Association des jeunes libéraux du district de Toronto et vice-président anglophone de la Fédération libérale nationale. J'ai rencontré Marcel lorsque nous sommes descendus de Toronto pour poser la question : « Que veut le Québec? » C'était le sujet du jour. Puis, Marcel est monté à Toronto.

Nous étions les premiers à demander au Québec ce qu'il voulait et cette question n'a, depuis, cessé de résonner en cette enceinte et dans tout le Parlement. Je ne sais toujours pas ce que veut le Québec, mais je crois pouvoir résumer la réponse en un seul mot : plus. J'ai appris cela de Marcel.

Je me suis renseigné sur Marcel après l'avoir rencontré. C'était un personnage très intéressant. Il était officier dans les Forces armées, comme moi, il était libéral, comme moi, et il était un fédéraliste convaincu, comme moi. Je crois qu'au chapitre de la politique sociale, j'étais à gauche de Marcel.

Cependant, Marcel est devenu mon plus grand admirateur. Dès que je prononçais un discours au Sénat, Marcel, qui était à l'autre endroit, venait m'écouter.

Vous me manquez, Marcel. Votre surveillance, votre éloquence, vos interférences, vos interruptions, bref, toutes ces grandes choses qui faisaient de vous un sénateur indépendant me manqueront. Je m'ennuierai de tout cela.

Cela dit, Marcel, la vie est faite de hauts et de bas bien étranges. L'autre jour, Marcel est venu à moi, il a mis son bras autour de mes épaules et m'a dit : « Vous savez, Jerry, vous et moi ne sommes pas si différents que cela après tout. » J'en suis heureux parce que, si je ne suis pas différent de Marcel, je crois maintenant être un membre de la société distincte qu'est le Québec. Je crois être aussi distinct que lui. J'accepte le fait que lui et moi avons des divergences d'opinions profondes, voire viscérales.

Cependant, la beauté du Sénat, comme d'autres l'ont dit, c'est que c'est un endroit où les gens se font entendre et affirment leur indépendance en parlant tout haut. J'ai tenté d'afficher une telle indépendance depuis que je suis ici et Marcel a fait la même chose. Il a été un sénateur vraiment indépendant et il a contribué à affirmer l'indépendance du Sénat. La démocratie repose sur l'indépendance. En ce sens, je le félicite pour les efforts qu'il a déployés au fil des ans.

**L'honorable Lowell Murray :** Honorables sénateurs, il est regrettable que le sénateur Prud'homme ait passé une si grande partie de sa carrière parlementaire à la Chambre des communes. Il est une de ces rares personnes qui était faite pour le Sénat, comme le Sénat était fait pour lui. Il était, selon les mots de Shakespeare, « rompu de naissance à ses usages ». On peut facilement l'imaginer dans la Rome antique, revêtu d'une toge et faisant profiter ses pairs de sa sagesse.

Notre regretté collègue, le sénateur Maurice Riel, et moi avons eu le plaisir de le présenter au Sénat en mai 1993. Ce n'est pas quelque chose que nous ou Brian Mulroney, le premier ministre qui l'a appelé au Sénat, avons regretté.

Il comprend bien que l'activité parlementaire est, selon les paroles d'un ancien collègue, un « sport d'équipe ». Le système ne pourrait pas fonctionner avec 105 sénateurs indépendants. Cependant, il y a ici de la place pour un nombre limité de sénateurs non alignés et le sénateur Prud'homme a amplement démontré la valeur ajoutée qu'un sénateur indépendant peut apporter au Sénat. De même, et ce sont deux de ses plus belles qualités, l'instinct de collégialité de notre ami et sa générosité ressortent lorsqu'il défend, avec toute la passion qu'on lui connaît, les causes qui lui tiennent le plus à cœur ou ses plus improbables stratégies.

[Français]

Nous lui sommes tous reconnaissants de son énorme contribution au Parlement et au Canada depuis 1964. Il nous quitte maintenant, assuré de toute notre admiration et notre respect.

**L'honorable Lucie Pépin :** Honorables sénateurs, le doyen du Parlement canadien, l'honorable sénateur Prud'homme, nous quitte la semaine prochaine. C'est un collègue qui s'en va, mais c'est surtout un ami qui s'éloigne.

[ Le sénateur Grafstein ]

Je ne reviendrai pas sur la carrière politique exceptionnelle de ce monument du Parlement du Canada. Je ne puis toutefois m'empêcher de le remercier pour sa contribution à la construction d'un monde plus tolérant et engagé dans la voie du dialogue pour la paix.

Marcel, dans ce Parlement comme à l'extérieur, s'est toujours battu pour les droits et libertés des communautés multiculturelles, plus particulièrement pour les communautés du monde arabe.

Il a su utiliser la diplomatie parlementaire pour inviter les peuples à se fréquenter, à se connaître et à s'écouter pour se comprendre.

Ce rapprochement entre les peuples, le sénateur Prud'homme y a œuvré par son approche de la main tendue, par la fondation d'associations parlementaires ou par des prises de position qui ne laissaient personne indifférents.

Notre distingué collègue n'aime en effet ni le conformisme ni la langue de bois. Pour notre plus grand bonheur, il a fait le choix de mettre ses talents d'orateur au service de ses convictions.

Il a en lui cette spontanéité des personnes bonnes et généreuses. Bien qu'enflammé dans son approche, il n'y a jamais ombre de malveillance ni dans ses propos ni dans ses actions.

Toujours disponible pour un brin de jasette ou pour discuter sérieusement, il s'est toujours consacré à établir des ponts. Le sénateur Prud'homme parle aisément aux politiciens de toutes tendances et essaie même de les rassembler autour d'une même table.

En raison de son légendaire entregent, personne n'est trop humble pour mériter son attention. En fait, le sénateur a toutes les qualités requises d'un bon confesseur. Pas grand-chose ne lui résistait, il en savait toujours plus. J'en sais quelque chose puisque j'ai siégé sur les mêmes banquettes que lui en 1984.

Cher collègue, à 75 ans, vous êtes encore jeune et dynamique. Vous n'avez rien perdu de votre passion pour les causes qui vous tiennent à cœur. Il est presque certain qu'il en sera ainsi pour encore longtemps.

Cher ami, après 29 ans à titre de député fédéral et 16 ans entant que sénateur, vous avez droit à un repos bien mérité.

• (1400)

Toutefois, comme je vous connais assez bien, je ne serai pas étonnée ni trop surprise que vous cherchiez à vous faire réélire à la Chambre des communes. Il est vrai que vous avez laissé votre marque dans le cœur de vos anciens électeurs, qui, en retour, vous adorent. Pourtant, à un certain âge, on est moins vif qu'avant. Je sais que vous allez continuer à vous investir, je vous conseille donc d'y aller « mollo » et d'opter tranquillement pour le bénévolat.

Bon vent, bonne route.

**L'honorable Jean-Claude Rivest :** Honorables sénateurs, j'ai presque envie de commencer mon intervention par une phrase célèbre de notre ami Marcel Prud'homme : « Je serai bref. » Évidemment, parfois, Marcel, porté par l'enthousiasme, a manqué à sa promesse. Je voudrais bien sûr m'associer à ce que l'ensemble des honorables sénateurs ont dit sur l'extraordinaire carrière de notre ami Marcel.

Je veux simplement rappeler deux ou trois faits marquants. Lorsque nous l'avons vu, moi depuis Québec et mes collègues d'ici à Ottawa, œuvrer sur la scène politique, nous avons remarqué, — c'est une chose très importante pour l'évolution de nos institutions — la foi indéfectible de Marcel Prud'homme à l'égard du Parlement, de la voix du peuple, de la limitation et de l'exercice contrôlé sur le pouvoir exécutif. Je pense que Marcel Prud'homme a montré, par son action parlementaire, à quel point cela était important; bien sûr, les institutions parlementaires sont sujettes à critique, non sans raison, et Marcel Prud'homme a apporté à cet égard une contribution remarquable en ce qui concerne la valorisation de notre institution. C'est certainement l'une des très grandes réalisations de sa carrière. Tous doivent l'en remercier.

Une deuxième chose que tous ont évoquée, à mots plus ou moins couverts, est que j'ai toujours eu énormément d'admiration pour le courage que le sénateur Prud'homme a montré — et le député Prud'homme également — pour transmettre à notre Parlement les espoirs, les souffrances et les ambitions du peuple palestinien. Je sais qu'à certains égards, cela lui a créé quelques inimitiés et lui a sans doute fermé quelques portes. Mais je trouve qu'il l'a toujours fait avec beaucoup de dignité et, dans ce terrible conflit qui frappe encore le monde, il était très important qu'un parlementaire de la stature de Marcel Prud'homme apporte dans nos institutions cet aspect. Bien sûr, c'est une vision des choses, mais cette vision méritait d'être entendue et Marcel Prud'homme a eu ce courage tout au long de sa carrière et je l'en remercie.

Enfin, j'aimerais indiquer — et les honorables sénateurs l'ont souligné — puisqu'il est de Montréal, qu'il suffit simplement de circuler dans la ville de Montréal pour réaliser que Marcel Prud'homme, député, sénateur, membre du Parlement, a compris une chose avant tout, c'est qu'il était au service de ses concitoyens. Il a dû traiter des dizaines, des milliers, des dizaines de milliers de cas et, pour lui, chaque cas, si infime soit-il, chaque préoccupation de ses citoyens était la chose la plus importante au monde. Allez à Montréal, allez voir ses électeurs et vous verrez combien ces gens sont reconnaissants.

Marcel, bonne continuation, bonne santé; vous avez toute notre admiration.

[Traduction]

**L'honorable Catherine S. Callbeck :** Honorables sénateurs, à l'instar de mes collègues, j'aimerais rendre hommage au sénateur Marcel Prud'homme, qui prendra bientôt sa retraite après avoir siégé au Sénat pendant 16 ans.

Fils d'un éminent médecin de Montréal, le sénateur Prud'homme a grandi dans une famille de 12 enfants. Ses parents se sont engagés dans la politique. Son père a été élu conseiller municipal et a joué un rôle actif auprès de la communauté multiculturelle. Sa mère était également active sur le plan politique. On m'a dit qu'elle défendait parfois des causes que son mari ne soutenait pas. Sénateur, nous comprenons d'où vient votre propension à l'indépendance.

Avant de siéger dans cette enceinte, le sénateur Prud'homme s'est distingué à titre de député. Comme on l'a dit, il a été élu pour la première fois en 1964 et réélu à huit autres reprises. Le fait qu'il ait été envoyé à Ottawa pendant presque 30 ans témoigne du respect et de l'estime que les gens de sa circonscription éprouvaient à son endroit.

Bon nombre de sénateurs ont déjà parlé de sa contribution au sein de nombreux comités de la Chambre et du Sénat et des honneurs qu'il a reçus.

Sénateur Prud'homme, je tiens à dire que votre présence au Sénat a empreint nos débats d'une plus grande réflexion. Vous vous êtes toujours exprimé en connaissance de cause et de façon très compétente.

J'ai eu l'occasion de servir avec le sénateur Prud'homme au sein de la direction du Groupe d'amitié Canada-Cuba. Sa connaissance de notre pays et des autres pays du monde m'a impressionnée.

Le sénateur Prud'homme est un parlementaire depuis 16 726 jours. Cela fait bien longtemps. Voilà d'extraordinaires états de service à l'égard de sa province natale, le Québec, et de son pays.

À la fin de ce mois-ci, vous allez nous quitter, mais je suis certaine que vous ne resterez pas inactif. Sénateur, je sais que vous parlez toujours affectueusement de votre dernier voyage dans l'Île-du-Prince-Édouard. Par conséquent, je veux que vous sachiez que vous y serez toujours le bienvenu. Je vous transmets mes meilleurs vœux pour l'avenir.

[Français]

**L'honorable Andrée Champagne :** Cher Marcel, quand je suis arrivée sur la Colline du Parlement en septembre 1984, je connaissais bien peu de gens. Il y avait, bien sûr, quelques personnes qui, par leur présence continue depuis des lunes, semblaient faire partie du décor; des gens que j'avais vus à la télé, dans les journaux et que, avec mes yeux de débutante, je regardais agir, espérant apprendre beaucoup et rapidement.

Je voyais de l'autre côté de ce couloir un grand monsieur, l'honorable député de Saint-Denis, toujours calme, réservé et poli. Rencontré dans le couloir, il avait toujours à mon endroit un « Bonjour, madame » qui donnait l'impression d'un baisemain d'une autre époque. Bizarrement, il ne semblait pas vraiment à sa place aux côtés des membres de ce « rat pack », toujours criards et désagréables.

Les années ont passé et je me suis retrouvée adjointe au Président de cette chambre verte, sise à l'autre bout du couloir. Si ma mémoire est fidèle, Marcel Prud'homme est l'un des rares qui ne m'aient jamais appelée « Monsieur ». J'étais « Madame la présidente », « Madame l'orateur » ou « Madame » tout court.

En plusieurs occasions, j'étais en devoir au cours de la dernière journée d'une session, et j'ai vite appris que Marcel Prud'homme serait là toute la journée. Il sortait et il revenait constamment, et cela n'a pas changé, il le fait encore. Mais, à la fin de la journée, il était là. J'ai aussi appris qu'à un moment donné, au cours de l'après-midi, il s'approcherait du fauteuil pour me demander de vérifier la liste des orateurs prévus.

« Madame la Présidente, pensez-vous que le temps vous permettra de me donner la parole? » Plus souvent qu'autrement, je pouvais lui faire le plaisir d'être le dernier orateur de la session. Alors, il se levait et commençait un long discours avec une sorte d'éloquence, voire de grandiloquence dont lui seul a le secret. Par la même occasion, il trouvait le moyen de m'offrir tout un dilemme; c'est que, quel que soit le sujet à l'ordre du jour, il trouvait le moyen de nous parler, avec toutes les fioritures possibles, de son Liban de miel. Évidemment, il était toujours hors de propos.

Tard, un après-midi de juin, quand le règlement de la pertinence aurait pu être appliqué, je le laissais parler jusqu'à ce que sonne l'heure du départ. J'avais fait au moins un heureux : Marcel Prud'homme.

Arrivée au Sénat, je l'ai retrouvé toujours égal à lui-même, et voilà qu'il terminera ses 45 ans de vie parlementaire, assis à ma gauche, du côté de mon cœur. Marcel, sans vous, la Colline du Parlement, telle que nous l'avons connue, ne sera plus tout à fait la même. Vous parti, qui nous fera sourire tout en nous faisant rajeunir?

Vous nous manquez beaucoup. Merci, Marcel.

• (1410)

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, je regrette de vous informer que le temps consacré à la période des hommages est écoulé, mais j'ai le grand honneur de donner la parole à l'honorable Marcel Prud'homme, C.P.

**L'honorable Marcel Prud'homme :** Honorables sénateurs, j'aime tellement mieux les attaques que les compliments que vous me désarmez. Au début, je voudrais remercier mesdames et messieurs les sénateurs qui ont bien voulu avoir la gentillesse de tenir à mon égard des propos un peu trop élaborés, sans doute attribuables à l'amitié et au respect que nous nous portons.

J'aurais un commentaire sur tout un chacun à vous faire, parce que mon discours n'est pas encore commencé.

[Traduction]

Madame le sénateur LeBreton, permettez-moi de vous appeler « Marjory ». Je sais que cela n'est pas conforme à l'usage, mais je vais y déroger pour aujourd'hui. Nous partageons tant de secrets que vous garderez probablement jusqu'à la fin de vos jours.

Il y a eu cette fameuse journée où, après avoir présidé la réunion du caucus libéral du Québec à 8 heures du matin, je suis entré dans le bureau de Brian Mulroney pour me retrouver ensuite au Sénat à 16 heures en tant qu'indépendant. Qu'aurait-il pu se passer cette journée-là? Je me réjouis toujours et je vous remercie de l'amitié qui nous unissait déjà avant cette fameuse journée.

[Français]

Le sénateur Cowan est un peu l'expression vivante de ce que mon père a toujours défini comme étant le parfait gentleman. Quand mon père disait de quelqu'un « C'est un gentleman » ou « That's a lady », cela voulait tout dire. Merci de m'honorer de votre amitié.

[Traduction]

Sénateur Stratton, j'espère que je ne vous traite pas trop mal dans votre fonction de whip responsable des indépendants. J'ai toujours tenté de bien me comporter à titre de sénateur indépendant.

Sénateur Smith, oui, il est vrai que nous partageons beaucoup de secrets, et ce, depuis 1961, si ce n'est avant. La personne dont je parlerai dans une minute a omis quelqu'un d'extrêmement actif à cette époque. Il s'agit de Sharon Sholzberg, devenue Mme Herb Gray. Nous faisons tous deux partie du groupe des Jeunes libéraux. Nous étions très dynamiques — pas toujours d'accord, mais c'était le bon temps.

[ Le sénateur Champagne ]

Quant au sénateur Nolin, je pourrais lui remémorer tant de souvenirs. Notre première rencontre a eu lieu autour de la table. Je ne peux pas le lui demander en anglais, alors je vais le dire en français, lentement. Rappelez-vous, en 1980, autour d'une grande table...

[Français]

— les forces fédéralistes pour le premier référendum —

[Traduction]

D'un côté, Claude Ryan, Jean Chrétien, Jean Marchand et moi, représentant les libéraux fédéralistes; de l'autre côté, le sénateur Nolin, représentant les conservateurs, et Camille Samson, dont j'ai toujours du mal à prononcer le nom. C'était une équipe formidable et nous avons commencé à nous connaître les uns les autres ce jour-là.

C'est le jour où, je crois, le sénateur Nolin a découvert le fameux secret de la célèbre machine libérale. Il a découvert qu'elle était un peu rouillée ce jour-là. Je crois qu'il a bien su en tirer profit par la suite.

Quant au sénateur Grasfein, j'ai toujours dit que lui et moi divergions d'opinion sur un seul sujet. Je n'aime pas parler de nos désaccords parce que cela ne sert à rien. Cependant, il a soulevé la question. Il a demandé : « Que veut le Québec? » Eh bien, je le lui dirai plus tard. Mais s'il croit que je vais manquer aux sénateurs, imaginez un peu ce que sera l'ordre du jour quand il sera parti, c'est-à-dire très bientôt. Nous resterons en contact.

Sénateur Murray, je veux vous remercier encore une fois d'avoir eu la courtoisie de me présenter au Sénat. Ce fut une journée extraordinaire, mais éprouvante. Certaines personnes préféreraient ne pas s'approcher de moi, mais je suis parvenu à convaincre le sénateur Riel, un homme très aimable qui a été Président de cette assemblée, d'accompagner le sénateur Murray parce que je croyais que c'était la seule façon d'entrer dans cette enceinte.

Le sénateur Pépin m'a offert cette jolie fleur quand je suis arrivée ici aujourd'hui. Je l'en remercie beaucoup. Nous avons siégé ensemble à la Chambre des communes avant de nous retrouver ici.

Sénateur Callbeck, nous avons tant de souvenirs en commun. Vous êtes une vraie dame. Vous connaissiez ma sœur, Rita, qui vivait dans votre province, et vous l'avez très bien traitée. Je vous en remercie.

[Français]

Madame le sénateur Champagne, ma fidèle compagne de bureau, si patiente, c'est vrai que je suis à côté de son cœur, et lorsque je terminerai mon discours, je lui donnerai ma fleur.

**Le sénateur Champagne :** Et je vous chanterai *Carmen*.

**Le sénateur Prud'homme :** Pour paraphraser Voltaire, je m'excuse d'un si long discours, mais je n'ai pas eu le temps de vous en préparer un plus court.

[Traduction]

Honorables sénateurs, comme vous l'avez entendu dans les gentils mots prononcés précédemment, je suis un fier parlementaire depuis près de 46 ans. Nul doute que cette expérience a été exceptionnelle. J'ai adoré chaque instant de cette carrière et tout est gravé à jamais dans ma mémoire. Cependant, j'aimerais d'abord vous faire part de certaines réflexions non pas au sujet du passé, mais plutôt de l'avenir.

La raison en est bien simple : le Parlement est tourné avant tout vers l'avenir. Il tente de faire en sorte que le Canada soit un pays encore meilleur pour les générations de demain. Il cherche à définir ce que nous sommes et, chose plus importante encore, ce que nous pouvons être.

[Français]

Ceux qui me connaissent très bien s'attendent à ce que je leur parle du passé, de ma vie active dans les mouvements étudiants tant à l'Université d'Ottawa qu'à l'Université de Montréal. Certains s'attendent à ce que j'évoque les moments clés de ma longue présence en ce Parlement, où j'ai siégé avec les très honorables premiers ministres, de M. Diefenbaker et à M. Harper.

Je vais me faire un malin plaisir de vous surprendre. Je n'ai pas l'intention aujourd'hui de ressasser le passé. Ce qui est passé est passé. Si j'avais à revenir en arrière, je le ferais sans doute comme Saint Simon, en noircissant quelques tomes de mémoires bien sentis. Ce que je n'exclus d'ailleurs pas, soyez-en assurés.

Ce dont je vais vous entretenir aujourd'hui, c'est de l'avenir, du rôle de notre pays dans le monde, du rôle que le Canada peut et doit jouer pour aider à éteindre les crises politiques et alléger les souffrances de beaucoup trop de nos frères humains. Ces préoccupations ont été celles de toute ma vie politique, vous le savez. J'ai toujours été convaincu du rôle particulier, bien à lui, singulier, original et positif que le Canada doit jouer dans le monde.

Il est important, au XXI<sup>e</sup> siècle, de ne pas sous-estimer notre poids. Je ne comprends pas d'ailleurs ce certain repli face aux affaires internationales.

• (1420)

J'insiste donc, j'exhorte même les parlementaires à consacrer davantage d'efforts et de temps aux questions internationales. Inutile de vous dire que je me réjouis aujourd'hui que le premier ministre ait jugé bon d'aller en Chine, en Inde et en Corée du Sud. Je souhaite qu'il poursuive sur sa lancée et qu'il entreprenne très prochainement une tournée semblable au Moyen-Orient, et je serais très honoré de l'accompagner.

Que les parlementaires n'hésitent donc pas à multiplier les contacts avec des dirigeants et des collègues étrangers afin de mieux comprendre les réalités extrêmement complexes du monde dans lequel nous vivons. Les associations interparlementaires sont là pour cela. Il faut donc en faire un usage judicieux. Il en va de notre capacité à bien accomplir notre tâche. Il en va de l'avenir du Canada.

Nous avons une réputation, une façon de faire, dans un respect des droits de la personne bien ancré, et l'aura d'une puissance moyenne respectée et considérée dans toutes les régions du monde.

C'est bien beau, par exemple, d'augmenter le budget de la défense, mais encore faut-il savoir quel rôle nous voulons jouer dans le monde. Une fois que nous aurons décidé cela, nous pourrions mieux décider de nos priorités. J'encourage donc fortement mes collègues à participer au débat à venir sur la motion des sénateurs Eaton et Gerstein actuellement au Feuilleton.

Vous savez que la politique étrangère du Canada a été, pendant toutes ces années, au centre de ma carrière politique. Malheureusement, j'ai vu se détériorer l'influence de notre pays dans le monde, et je le regrette.

Les exemples sont nombreux. Je ne vous en donnerai qu'un pour illustrer mes inquiétudes : celui de la Convention sur les armes à sous-munitions. Il y a 10 ans, le Canada avait été l'acteur principal de la ratification du Traité pour l'élimination des mines antipersonnel. Nous devrions manifester le même empressement avec la Convention sur les armes à sous-munitions, toujours en attente de ratification.

Par ailleurs, entre autres grands dossiers, j'œuvre en faveur du désarmement nucléaire. Je n'ai jamais pu, malgré le passage des années, me défaire des sombres souvenirs d'Hiroshima et de Nagasaki.

Il n'y a pas 56 solutions au problème nucléaire. La dénucléarisation militaire du monde passe par la dénucléarisation militaire de toutes les puissances, grandes, moyennes ou petites. Il n'y aura jamais d'issue à ce problème si l'on ne demande pas, dans un premier temps, au Pakistan, à l'Inde, à la Corée du Nord et à Israël de signer le Traité de non-prolifération nucléaire.

Je vous le dis aussi, ce n'est pas en brandissant des sanctions contre certains pays que l'on parviendra à faire avancer les choses en ce domaine. Au contraire, les sanctions, surtout les frappes militaires, ne feront rien d'autre que d'inciter davantage ces pays à une course plus effrénée aux armements.

Mon admirable père, le Dr Hector Prud'homme, m'a toujours dit qu'il ne pouvait y avoir de justice sur cette terre si celle-ci n'était pas la même pour tous. La justice, si elle repose sur une conception véritable des droits de la personne, doit être universelle.

C'est pourquoi — j'insiste encore — la seule façon pour le Canada de jouer un rôle éminent dans le monde sur cette question est de favoriser et de pratiquer le dialogue à outrance, de ne jamais reculer devant un refus, devant un rejet. Il faut, comme dit le poète, « cent fois sur le métier remettre son ouvrage. » Il faut parler à nos ennemis jusqu'à ce que ceux-ci finissent par être ébranlés par notre ténacité. Alors que beaucoup de mes collègues en politique sombraient dans des stratégies d'affrontement pendant la guerre froide et lors d'autres crises, j'ai persévéré au cours de ma carrière pour entretenir des ponts — malgré les gouffres qui nous séparaient — avec ceux que d'aucuns traitaient de damnés de la terre. Souvent, les ennemis deviennent les alliés d'aujourd'hui...

[Traduction]

Le 22 mars 1775, à peine un an avant la déclaration d'indépendance des États-Unis, un politicien, auteur, homme d'État et philosophe britannique célèbre, Edmund Burke, qui était aussi un adepte de la conciliation, a dit ceci : « Tout avantage

et bénéfique humain, toute vertu et tout acte prudent sont fondés sur le compromis. » Le compromis est un concept profondément enraciné dans la démocratie parlementaire.

Dans d'autres pays, de nombreuses personnes ne comprennent pas notre faculté toute canadienne à trouver des solutions fondées sur le compromis. D'aucuns trouvent que le concept de compromis est déconcertant. Je les plains, mais j'espère qu'ils pourront s'inspirer de l'exemple du Canada et qu'ils sauront envisager les solutions de rechange qui s'offrent à eux.

À mesure que nous progressons, il est important de comprendre que le dialogue est la clé de notre succès. Les gens doivent se parler. Ils doivent se comprendre. Ce n'est que lorsqu'on se comprend qu'on réussit à trouver des solutions.

Ce que nous avons réussi à accomplir grâce au dialogue et au compromis dépasse les rêves les plus fous d'une grande partie de la population mondiale. C'est grâce à notre capacité de trouver des terrains d'entente, des solutions et des compromis que le Canada continuera de croître et de prospérer. Nous devons continuer dans cette voie et faire connaître notre réussite aux autres.

[Français]

C'est le président Lincoln qui disait que les hommes construisent trop de murs mais pas assez de ponts.

J'ai souvent dit, pour ma part, pour ne vous donner qu'un exemple, que si l'on voulait enrayer une nouvelle vague de nucléarisation sur cette planète — notamment avec l'entrée en scène dans le dossier de pays comme l'Iran ou la Corée du Nord —, il n'y avait qu'une façon intelligente et sensée d'aborder la question. Cette façon est la suivante : se mettre en tête que l'Iran et la Corée du Nord ne doivent pas faire partie du problème; ils doivent faire partie de la solution.

Croyez-vous que si les Soviétiques et les Américains ne s'étaient pas parlés lors de la crise des euromissiles, dans les années 1980, que nous serions encore là aujourd'hui à discuter de l'avenir du monde? Ces deux puissances ont eu la sagesse — poussées sans doute aussi par la crainte d'accidents irréparables — de percevoir le danger imminent qui guettait l'humanité; elles ont réalisé, entre autres risques, qu'une simple provocation d'un pays tiers aurait pu engendrer la destruction de l'humanité.

La règle est simple en politique et en diplomatie. Lorsque les ennemis se parlent, le niveau d'intolérance des uns et des autres est susceptible de diminuer.

[Traduction]

Le dialogue apaisera la tension et nous permettra à tous de comprendre un peu mieux la position de l'autre, de mieux comprendre des enjeux complexes, de mieux expliquer notre propre position, de comprendre les réactions de nos homologues et, peut-être, d'apprendre comment utiliser les échanges commerciaux pour dissiper un peu de cette tension, par exemple. D'autre part, une approche fondée sur la contrainte et les sanctions fait l'affaire des groupes marginaux de certains régimes — les extrémistes, pour ne pas dire les désaxés et les fanatiques.

[Français]

Je souhaite vivement que le Canada joue le rôle unique qui lui est dévolu dans le monde en cultivant inlassablement l'approche salutaire et incontournable du dialogue nécessaire pour assurer un avenir à l'humanité.

[ Le sénateur Prud'homme ]

• (1430)

Rappelons-nous que le dialogue n'exclut pas la fermeté, et ce n'est pas pour moi un aveu de faiblesse, au contraire.

Prenez la question du Moyen-Orient, ce cancer qui n'a cessé depuis plus d'un demi-siècle, comme je l'avais prédit dès le début de ma carrière, de ronger le monde. N'avons-nous pas fait fausse route puisque, au moment où je vous parle, rien n'est réglé et rien ne semble vouloir se régler, bien au contraire?

Pourtant, la solution au conflit se trouve au sein même des engagements internationaux que le Canada avait non seulement contribué à faire adopter, mais à rédiger. Pourquoi n'avons-nous pas été cohérents avec nous-mêmes? Pourquoi ne pas nous inspirer de la résolution 181, rédigée en grande partie par le juge canadien Ivan Rand, de la Cour suprême du Canada et défendue habilement par Lester B. Pearson, alors sous-ministre d'État aux affaires étrangères?

Le très honorable Pierre Elliott Trudeau me disait toujours : « Marcel, l'esprit de la résolution 181 est le fondement de la politique étrangère du Canada sur cette question, et n'y déroge jamais. »

Toute ma vie j'ai défendu la politique étrangère de mon pays, le Canada. Je le répète, toute ma vie j'ai défendu la politique étrangère de mon pays, le Canada, en la matière. Toute ma vie il s'est trouvé des gens pour me le reprocher.

Je fais appel à votre courage afin que vous fassiez en sorte que cesse l'une des grandes injustices de notre temps. Je vous le dis : le gouvernement et les parlementaires devraient s'impliquer sans craindre les difficultés. Il faut que tous les acteurs de ce conflit reviennent à la raison. Nous ne pouvons rester silencieux.

Puisque je viens d'aborder la question du dialogue, j'aimerais faire une parenthèse pour déplorer dans ce Parlement le manque de dialogue entre les parlementaires. Nous sommes là, parlementaires, à nous côtoyer quasi quotidiennement, mais nous semblons trop souvent allergiques à chercher, dans un esprit de collaboration et d'amitié, à entamer des discussions avec nos vis-à-vis politiques.

C'est d'ailleurs ce que j'affirmais dans mon premier discours à la Chambre des communes, le 2 mars 1964.

Quarante-cinq ans plus tard, j'insiste toujours pour que les députés et les sénateurs tentent de mettre de côté leur esprit partisan afin qu'ils se parlent et se connaissent davantage.

Un mot aussi sur la réforme du Sénat, pas suffisant, pas très long. J'ai toujours dit à cet égard que j'étais en faveur d'une réforme intelligente et réfléchie du Sénat, une tâche qui demandera beaucoup de temps et d'efforts.

On veut un Sénat élu, souvent sans considérer le coût exorbitant d'un tel exercice — des centaines de millions de dollars. On souhaite effectuer ce changement sans considérer les changements profonds et fondamentaux qu'il aurait sur l'exercice du pouvoir législatif dans ce pays. On veut du changement sans examiner quelles en seraient les conséquences pour la Chambre des communes. On veut des réformes profondes, mais on ne souhaite pas rouvrir la Constitution.

Par contre, je crois aussi, honorables sénateurs, que la Chambre des communes, ce haut lieu de l'esprit partisan, est en grand besoin de réformes. Je le crois vivement, avec passion, et je le dis avec beaucoup d'humilité et de respect, ayant siégé en cette Chambre.

Il y a une autre réforme à faire au Sénat, impérative celle-là et plus importante qu'un Sénat élu. Vous le savez, c'est une autre de mes préoccupations : faire du Sénat un lieu exemplaire de l'égalité entre les hommes et les femmes. Je répète, puisque je l'ai déjà dit en cette Chambre : la sous-représentation des femmes en politique est inacceptable en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Depuis que les femmes ont acquis le droit d'être nommées au Sénat, en 1930, je vous le rappelle, il n'y a eu en cette Chambre que 82 sénateurs féminins. J'ai eu l'honneur d'en connaître 80. M. Mackenzie King a été celui qui a nommé la première femme au Sénat, en 1930, puis il s'est arrêté là. M. Bennett n'en a nommé qu'une, M. Saint-Laurent quatre, M. Diefenbaker deux, M. Pearson une, M. Clark une, M. Trudeau en a nommé 12, M. Turner aucune — il n'a guère eu le temps — M. Mulroney 13, Mme Campbell aucune et M. Chrétien — geste significatif à cet égard et que je salue ici — a fait preuve d'innovation et d'audace en nommant 33 femmes au Sénat. M. Martin a nommé six femmes au Sénat et M. Harper, qui est sur la bonne voie, en a nommé huit, et j'espère qu'il atteindra le sommet.

Il ne faudrait qu'un geste du premier ministre — un geste qui serait d'ailleurs éminemment populaire — pour faire en sorte que progressivement, au fil des départs, le Sénat puisse compter autant de femmes que d'hommes, soit 53 femmes et 52 hommes. Comme vous le savez, aujourd'hui, il y a 35 femmes qui siègent parmi nous.

Je ne vous apprends rien en vous disant que l'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur chère à notre société et une expression très forte de nos valeurs démocratiques. À la Chambre des communes, il est plus difficile d'atteindre la parité hommes-femmes étant donné que sa composition dépend du vote populaire. Il faut en quelque sorte un changement d'attitude pour que cela arrive. Or depuis 1921, c'est invraisemblable, il n'y a eu que 216 femmes élues aux Communes. Je ne suis pas si vieux que ça quand même. Sur ce nombre, j'en ai connu 209.

C'est donc en commençant par le Sénat qu'il est possible de donner aux femmes de ce pays la place qu'elles méritent. Certains diront que je rêve. J'ajoute ici que lorsqu'on a cessé de rêver, on a fini d'exister. Je leur répondrai : j'espère que non, pour l'avenir de ce pays. Et si ce rêve devenait réalité, nous aurions en ce Parlement une masse critique de femmes qui aideraient à trouver partout au pays des femmes qui pourraient se porter candidates à la Chambre des communes.

[Traduction]

Dans un autre ordre d'idées, je n'ai pas été insensible à la question de la préservation de l'environnement au cours des dernières années. C'est en voie de devenir l'un des principaux enjeux politiques actuels. Je ne me pardonnerais jamais si, avant de partir, je ne lançais pas un appel à l'unité dans ce pays sur cette question.

Winston Churchill a dit que « l'unité nationale n'est pas synonyme d'unanimité nationale ». À bien des égards, le flambeau économique a été passé à l'Ouest. Ce sera surtout l'Alberta, avec son combustible fossile, qui fera avancer le pays durant la prochaine

décennie. Puisqu'elle est si prospère, l'Alberta devrait étendre sa générosité au-delà de ses frontières et faire preuve de compassion à l'égard des autres, ce qui contribuerait à l'édification de notre pays.

• (1440)

En même temps, les autres provinces du Canada doivent, quant à elles, se montrer compréhensives au sujet des coûts environnementaux associés aux combustibles fossiles, et ne pas oublier les coûts environnementaux de leurs propres industries primaires. Un grand barrage hydroélectrique, par exemple, a beaucoup d'effets néfastes sur la nature.

Je demande aux Canadiens de l'ensemble du pays de collaborer tous les jours, un accord à la fois, et de faire preuve de compréhension les uns envers les autres.

J'ai toujours dit que le Canada était un pays en train de se façonner. Ses habitants, d'un océan à l'autre, doivent faire preuve d'une grande sensibilité pour réaliser ce travail, pour parvenir à se comprendre. Nous sommes un pays unique. Nous avons eu beaucoup de décisions difficiles à prendre au fil des années, par exemple la décision de devenir un pays bilingue et celle de devenir un pays multiculturel. À quoi l'avenir ressemblera-t-il?

Je me souviens bien du débat sur le drapeau. J'ai voté en faveur du drapeau en décembre 1964. Je me souviens aussi du débat sur l'hymne national. C'était pendant les beaux jours du règne de Lester B. Pearson.

Nous devons être en mesure de discuter les uns avec les autres de manière intelligente, d'entreprendre des débats ouverts et vigoureux et d'examiner en profondeur des questions complexes et susceptibles de semer la discorde. Malgré tout cela, nous avons réussi à trouver un moyen terme. Nous avons découvert des façons de satisfaire tout le monde, au moins partiellement. Nous avons fait des compromis.

[Français]

Pour vivre ensemble dans ce pays, je crois qu'il faut revenir à l'esprit premier qui habitait les pères fondateurs lorsqu'ils ont imaginé et donné naissance à notre fédération.

Or, avant de vous quitter, je tiens à vous dire que je crois sincèrement que les accords de Victoria de 1971, sous la direction du très honorable Pierre Elliott Trudeau et du lac Meech, sous la direction du très honorable Brian Mulroney, allaient dans le sens d'une plus grande compréhension des uns et des autres, par-delà nos différences et nos caractères distinctifs. Je pense aussi à cette alliance qu'avait si bien su développer Brian Mulroney entre l'Alberta et le Québec, entre des conservateurs de tendances différentes.

[Traduction]

Honorables sénateurs, le Canada est une expérience humaine. L'expérience canadienne dont on parle partout sur la scène internationale doit être véritable. Les sénateurs ont tous voyagé dans le monde et savent ce que les gens d'ailleurs pensent de nous. Néanmoins, on me permettra de poser la question suivante : méritons-nous vraiment la réputation que nous nous sommes taillée. La méritons-nous vraiment? Sommes-nous vraiment à la hauteur de l'image que les autres peuples se font de nous?

Imaginez que cette expérience humaine soit un échec. Comment alors d'autres pays, moins favorisés et aux prises avec davantage de luttes politiques internes que nous, peuvent-ils s'en sortir?

[Français]

Imaginez si cette expérience humaine ne fonctionnait pas. Comment d'autres pays moins avantagés que nous pourraient s'en sortir?

Nous avons ainsi la responsabilité de faire fonctionner cette fédération non seulement à l'égard des Canadiens, mais aussi pour les autres pays du monde.

[Traduction]

Les Canadiens doivent trouver un dénominateur commun de façon à ce qu'aucune province et aucun Canadien ne se sentent exclus. Pour favoriser l'avancement de la discussion, permettez-moi humblement de poser une question à laquelle je ne répondrai pas. C'est à vous qu'il revient de le faire.

Est-ce que les Québécois qui viennent ici à Ottawa — je songe particulièrement aux parlementaires — se sentent à l'aise? Au fond de leur cœur, se sentent-ils vraiment à l'aise?

[Français]

Se sentent-ils bien chez eux ici, à Ottawa? Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'y réfléchir.

Je ne saurais terminer, Votre Honneur, ce discours d'adieu sans vous faire part de mes préoccupations vis-à-vis notre jeunesse actuelle. Que lui réservons-nous? Quel héritage préparons-nous pour ceux qui, demain, nous remplaceront? Il me semble que nous pourrions faire davantage pour préparer nos jeunes à affronter la complexité de ce monde. Il y a trois semaines, j'ai eu l'honneur de recevoir dans mon bureau une délégation de jeunes Ukrainiens, dans le cadre d'un programme parlementaire Canada-Ukraine. Ce programme permet à ces jeunes de se familiariser avec la vie parlementaire canadienne.

Je ne vois pas pourquoi le Canada ne mettrait pas sur pied ce genre d'initiatives pour nos jeunes Canadiens. Nous pourrions leur permettre d'aller apprendre ailleurs, dans les autres parlements, leurs méthodes de fonctionnement et de partager, avec humilité, l'expérience humaine, l'expérience canadienne.

Enfin, il y a beaucoup de personnes à qui j'aimerais offrir mes remerciements. C'est la partie la plus dangereuse, car on risque toujours d'oublier quelqu'un.

Je m'en voudrais de ne pas remercier plus particulièrement tous les membres du personnel de l'administration qui nous accordent souvent, dans l'anonymat, à nous les sénateurs, leur soutien indéfectible sur une base quotidienne.

Je pense aux agents de sécurité, qui nous accueillent si chaleureusement à notre arrivée. D'ailleurs, j'aimerais vous rappeler que je suis membre honoraire du Service de sécurité du Sénat et des Services de sécurité de la Chambre des communes, et j'en suis très fier.

Mes remerciements aux greffiers du Sénat et aux greffiers au Bureau, qui assurent un excellent service marqué au coin de la discrétion, ainsi qu'aux greffiers des comités. Merci au conseiller sénatorial en éthique.

[ Le sénateur Prud'homme ]

Il y a aussi le directeur général de la Cité parlementaire, le gentilhomme huissier du bâton noir et les pages — qui ont un avenir extraordinaire. Regardez le Bureau et peut-être qu'un jour vous vous y retrouverez un ancien page qui sera devenu un jour greffier du Sénat; et je parle de M. Paul Bélisle. Merci à ces gens qui veillent à ce que tout fonctionne rondement au Sénat. Il ne faudrait surtout pas oublier les interprètes, qui peuvent comprendre et traduire sur-le-champ toutes nos interventions, ni les sténographes parlementaires.

Je pourrais continuer : le personnel des finances, des ressources humaines, le personnel d'entretien, les recherchistes à la bibliothèque... Où faudrait-il que j'arrête? Chacune de ces personnes joue un rôle indispensable pour assurer le bon fonctionnement du Sénat, voire du Parlement. Je m'arrête car je risque d'en oublier et d'en offenser, ce que je ne voudrais surtout pas faire, ayant toujours été si reconnaissant de l'aide qu'on m'a apportée.

Je remercie aussi tous les responsables des groupes interparlementaires qui m'ont été d'un appui remarquable. J'en prends à témoin, Votre Honneur, notre dernière mission en Albanie, à Malte et au Vatican en compagnie de votre charmante épouse, à qui je vous prie de transmettre mes salutations les plus distinguées.

• (1450)

Je ne peux oublier non plus ceux qui m'ont permis d'être élu sans interruption pendant près de 30 ans à titre de député du comté de Saint-Denis. Plusieurs sont à la tribune. Si je commence à les nommer, j'en offenserai beaucoup plus. Je les salue cordialement.

Je tiens également à saluer ma famille, qui représente la prochaine génération des Prud'homme, et à leur dire la joie que j'éprouve à l'idée d'enfin les retrouver. Nous sommes l'une des plus vieilles familles de Montréal. L'un des premiers mariages dans l'histoire de Montréal fut celui de Louis Prud'homme et de Roberte Gadoys — c'est étrange, le jour de mon anniversaire —, le 30 novembre 1650, mariage qui eut à l'époque pour témoins Jeanne Mance et MM. Paul Chomedey de Maisonneuve et Lambert Closse.

[Traduction]

On se demande ce que le Québec veut.

[Français]

Le Québec, ce qu'il veut, c'est être lui-même, se souvenir de son passé, participer au Canada, dans l'égalité. C'est ce que le Québec demande, c'est ce que le Québec veut! Et vous en avez une preuve par nous, qui sommes arrivés depuis si longtemps. Nous voulons rester nous-mêmes, tout en faisant partie de ce grand Canada. C'est cela qu'il faut comprendre.

Il y a aussi mon personnel à qui je veux dire merci, tout particulièrement à ceux qui m'ont accompagné ces dernières années. Qu'on me permette de mentionner ma dernière adjointe à Montréal, qui est ici présente, Mme Anita Richard.

[Traduction]

À Ottawa, je remercie Mohamad Barakat, mon infatigable et dévoué adjoint administratif, que tout le monde au Sénat ainsi qu'à la Chambre des communes et dans le corps diplomatique connaît et apprécie.

[Français]

Un merci particulier au Dr André Gauthier, de l'hôpital Montfort, ainsi qu'au personnel de l'Institut de cardiologie d'Ottawa.

J'aimerais remercier spécialement le dernier whip responsable des sénateurs indépendants, le sénateur Terry Stratton. Je salue du fond du cœur tous ceux et celles qui travaillent à faire fonctionner ce Parlement, vous en particulier, Votre Honneur, ainsi que tous vos collaborateurs immédiats, dont Mme Janelle Feldstein. Si la tendance se maintient, Votre Honneur — comme le dit si bien Bernard Derome —, je crois que vous présiderez encore longtemps cette Chambre.

Je ne peux terminer sans saluer et remercier chaleureusement le Président Milliken, de la Chambre des communes, et tout le personnel.

Chers amis, ne croyez pas que je disparaîs à jamais de la circulation. Ce que je vous ai confié aujourd'hui, ce sont quelques-uns des idéaux qui tendront un pont entre le sénateur Marcel Prud'homme et le citoyen Marcel Prud'homme. Je ne serai jamais très loin, toujours disponible, ne cessant de suivre et de m'intéresser aux politiques qui me tiennent à cœur et pour lesquelles j'ai un engagement profond. Je serai avec vous. Vous devez savoir cela.

Longue vie à mon peuple canadien-français du Québec!

Vive le Québec!

Vive mon pays, le Canada!

[Traduction]

## AFFAIRES COURANTES

### LE BUDGET DE 2009-2010

LE CRÉDIT 10B DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE  
DES DÉPENSES (B)—DÉPÔT DU QUATRIÈME RAPPORT  
DU COMITÉ MIXTE PERMANENT DE LA BIBLIOTHÈQUE  
DU PARLEMENT

**L'honorable Terry Stratton :** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement concernant le crédit 10b, inscrit sous la rubrique « Parlement » du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2010.

[Français]

### L'HONORABLE MARCEL PRUD'HOMME, C.P.

ADOPTION DE LA MOTION TENDANT À INSCRIRE  
L'INTERPELLATION AU FEUILLETON DES AVIS POUR  
ÊTRE ABORDÉE PLUS TARD AUJOURD'HUI

**L'honorable Gerald J. Comeau (leader adjoint du gouvernement) :** Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant les articles 57(2) et 58(1a) du Règlement, je propose :

Que l'interpellation suivante soit inscrite au Feuilleton des avis pour être abordée plus tard aujourd'hui :

« Par l'honorable sénateur Comeau : Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la carrière de l'honorable Marcel Prud'homme, C.P., au Sénat et les nombreuses contributions qu'il a faites aux Canadiens. »;

Que, nonobstant l'article 37(4) du Règlement, lors des délibérations sur cette interpellation, aucun sénateur ne parle pendant plus de trois minutes.

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, la permission est-elle accordée?

**Des voix :** Oui.

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, vous plaît-il d'adopter la motion?

**Des voix :** Oui.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

## PÉRIODE DES QUESTIONS

### LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

#### LES STATISTIQUES SUR LA PAUVRETÉ

**L'honorable James S. Cowan (leader de l'opposition) :** Honorables sénateurs, hier, à l'autre endroit, pendant la période des questions, l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, a fait la déclaration suivante au sujet de la pauvreté chez les enfants :

Le taux de pauvreté chez les enfants a diminué de moitié par rapport à ce qu'il était sous le régime libéral.

Les données que j'ai obtenues de Statistique Canada montrent que le taux de pauvreté avant impôts chez les enfants était de 21,3 p. 100 lorsque les libéraux ont accédé au pouvoir, en 1993. Lorsqu'ils ont quitté, ce taux était passé à 15,8 p. 100. Les plus récentes données de Statistique Canada pour 2007 indiquent que le taux était de 15 p. 100 cette année-là.

Où la ministre Finley a-t-elle pris ses chiffres? Comment expliquer l'écart entre les vraies données et ce qu'elle a déclaré hier à l'autre endroit?

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) :** Je remercie le sénateur de sa question. Je ne sais pas à quelle question ma collègue a répondu hier. Je suis convaincue que les données qu'elle a utilisées étaient exactes. Je vais prendre note de la question et obtenir les renseignements sur lesquels elle s'était fondée.

• (1500)

## L'INDUSTRIE

### LES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA SUR LA PAUVRETÉ

**L'honorable Jeremiah S. Grafstein :** Honorables sénateurs, j'ai soulevé cette question hier également. Madame le leader du gouvernement au Sénat pourrait-elle préciser davantage le nombre d'enfants qui vivaient sous le seuil de pauvreté au Canada en 2007 ainsi que le nombre d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté à l'heure actuelle? Ces chiffres ont une importance cruciale du point de vue de la politique publique.

Dans l'édition d'aujourd'hui du *National Post*, une publication chère au gouvernement, l'auteur d'une lettre sur l'itinérance a écrit : « Crise ou pas crise, en ce moment, plus d'un ménage sur dix n'a pas les moyens de se payer un logement adéquat. »

Madame le leader du gouvernement au Sénat pourrait-elle nous dire combien de nouvelles unités ou de nouveaux projets de logement subventionnés seront disponibles cette année comparativement à 2007?

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) :** Je remercie le sénateur de sa question. Dans ma réponse à sa question d'hier, j'ai déclaré que des ressources financières substantielles avaient été allouées au titre du logement abordable, non seulement pour les Canadiens à faible revenu, mais aussi pour les sans-abri. Je doute fort que les mêmes données soient disponibles pour l'année en cours. J'ignore quel montant exactement a été alloué au titre du logement social. J'ignore également le nombre d'unités de logement dont il s'agit. Cependant, les ressources allouées étaient substantielles, comme je l'ai dit hier.

Je serai ravie de fournir aux sénateurs tous les renseignements de fond, de même que les prévisions du gouvernement, au sujet de ces fonds.

En ce qui concerne la pauvreté des enfants, comme je l'ai dit hier, les conditions économiques actuelles ont exercé encore plus de pressions sur le système. Comme je l'ai également mentionné, le gouvernement distribue un financement prévisible et croissant aux provinces par le biais du Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour régler ce grave problème. Il leur versera en fait 10,9 milliards de dollars cette année, un montant qui croît d'année en année. Il s'agit d'un financement fixe, mais qui augmente de 3 p. 100 par année. Voilà des chiffres très différents de ceux du milieu des années 1990, alors que les fonds versés à ce titre étaient au contraire réduits considérablement.

**Le sénateur Mockler :** Absolument.

## LA SANTÉ

### L'ÉCOLE NATIONALE DE SOINS DENTAIRES DE L'UNIVERSITÉ DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA

**L'honorable Robert W. Peterson :** Honorables sénateurs, le niveau des services de santé et de l'enseignement supérieur offerts aux Autochtones demeure nettement inférieur à la moyenne nationale. Vous pouvez donc facilement imaginer ma surprise lorsque j'ai appris que le gouvernement comptait éliminer le financement de l'École nationale de soins dentaires de l'Université des Premières Nations du Canada, dans le Nord de la Saskatchewan, à la fin de l'année universitaire actuelle. Honorables sénateurs, grâce au programme offert par cette école, des Canadiens autochtones de la Saskatchewan et d'autres provinces et territoires reçoivent une formation précieuse et peuvent œuvrer en tant que professionnels des soins dentaires dans quelques-unes des régions les plus éloignées au pays.

Ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. À l'heure où le gouvernement devrait investir dans les programmes de formation technique pour développer les compétences au sein des Premières nations et leur offrir de meilleurs services de santé, pourquoi le gouvernement fait-il exactement le contraire?

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) :** Honorables sénateurs, je n'hésiterai pas à soutenir avec vigueur que nous en faisons beaucoup plus qu'il n'en a jamais été fait auparavant. La ministre Aglukkaq, qui est elle-même autochtone et qui a déjà été ministre de la Santé d'un territoire, connaît les difficultés rencontrées par les populations autochtones et est déterminée à améliorer la santé des Premières nations et des Inuits. Avec le budget de 2008, le gouvernement a investi 147 millions de dollars dans ce domaine, et le Plan d'action économique a ajouté un investissement de 305 millions de dollars sur deux ans.

Comme le sénateur le sait probablement, la ministre Aglukkaq, le ministre Strahl et le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Shawn Atleo, ont signé, le 19 septembre, un protocole sur la planification de la lutte contre la pandémie du virus H1N1. Ce protocole est une excellente initiative commune de la ministre de la Santé, du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et du chef de l'Assemblée des Premières nations, qui collaborent pour résoudre les problèmes sérieux qui existent, quand vient le temps de s'assurer que des services de santé sont offerts aux Autochtones, peu importe où ils vivent.

**Le sénateur Peterson :** Honorables sénateurs, il semble que la ministre laisse tomber les Premières nations du pays. Madame le leader pourrait-elle me dire combien d'argent on va économiser en supprimant ce programme?

**Le sénateur LeBreton :** Sénateur Peterson, à mon avis, nous ne manquons pas à nos responsabilités. Encore une fois, ce n'est pas parce que le sénateur ou toute autre personne fait une telle affirmation que cela veut dire que c'est vrai. En fait, c'est tout à fait inexact.

Pour ce qui est du programme précis que le sénateur a mentionné, divers programmes sont accessibles par l'entremise de Santé Canada et d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Je me renseignerai au sujet de ce programme en particulier pour en vérifier le statut.

## LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

### L'ASSURANCE-EMPLOI

**L'honorable Francis Fox** : Honorables sénateurs, j'ai une question à poser à la ministre. J'aimerais savoir, dans cet esprit purement non partisan que j'affiche habituellement, comment madame le ministre pourrait présenter sous un angle positif le fait que 800 000 Canadiens touchent actuellement des prestations d'assurance-emploi, soit une hausse de plus de 63 p. 100 par rapport à l'an dernier.

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés))** : Honorables sénateurs, aucun gouvernement, quel que soit le parti qu'il représente — je réponds donc à votre question de façon non partisane — ne peut présenter sous un angle positif le fait que le taux de chômage est élevé. Tout ce que je peux dire, c'est que le gouvernement a pris beaucoup de mesures en réaction au ralentissement économique mondial, ce dont le sénateur est bien conscient. On nous a félicités pour avoir mis en œuvre notre programme de relance afin de protéger des emplois. Nous avons bonifié deux fois le régime d'assurance-emploi. Nous nous sommes engagés dans des programmes de formation pour les travailleurs âgés. Nous nous sommes engagés dans un programme de partage d'emploi qui connaît beaucoup de succès. Le gouvernement s'est engagé dans tout en éventail de programmes pour aider les Canadiens qui, bien malgré eux, se sont retrouvés sans emploi à cause du ralentissement économique mondial.

## LES FINANCES

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

**L'honorable Francis Fox** : Honorables sénateurs, je suis absolument en admiration devant la capacité de madame le ministre à présenter sous un angle positif les données économiques les plus désastreuses qui soient. Elle pourrait peut-être maintenant me présenter sous un angle positif le fait que notre dette nationale a dépassé le cap des 500 milliards de dollars pour la première fois depuis de nombreuses années.

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés))** : Comme le savent les sénateurs, le premier ministre a rencontré d'autres chefs d'État à l'occasion de la réunion du G20 le 15 novembre de l'année dernière. Ils y ont tous convenu de la marche à suivre pour surmonter la plus grave récession que nous ayons connue. Par suite de la réunion, le gouvernement a mis en œuvre les programmes. Comme l'ont annoncé l'OCDE et d'autres organismes, le Canada est bien placé pour être parmi les premiers pays à s'en sortir.

Honorables sénateurs, si le gouvernement a opté pour ces programmes, c'est justement parce qu'ils étaient nécessaires. Comme l'a affirmé l'OCDE dans sa publication *Perspectives de l'emploi, 2009* : « Le plan de relance économique du Canada devrait avoir un impact relativement important pour ce qui est de freiner les pertes d'emplois. »

• (1510)

Le gouvernement n'a pas agi ainsi pour doré son image. Il s'est attelé à la tâche pour gérer un problème mondial et on peut affirmer en toute objectivité qu'il s'est bien débrouillé. Quels que soient les chiffres cités, notre rapport dette-PIB place le Canada en bonne position. Le gouvernement a pu emprunter de l'argent à un taux d'intérêt relativement faible pour financer son train de mesures de relance. Le sénateur sait qu'il a pris de telles mesures pour aider tous les Canadiens à faire face au ralentissement économique mondial.

Quand des organisations comme l'OCDE couvrent le Canada de louanges en le qualifiant du pays le mieux placé pour surmonter la crise, on ne peut pas parler de manœuvre pour présenter les choses sous un jour positif. C'est tout simplement l'opinion d'un organisme qui n'a aucune raison de faire une annonce à moins qu'il ne l'estime véridique.

**Le sénateur Fox** : Honorables sénateurs, je félicite madame le ministre d'être la doreuse d'image en chef du Canada. Je sais qu'elle a une grande expérience en la matière.

**Le sénateur Mockler** : Elle cite simplement les faits.

**Le sénateur Fox** : J'aimerais demander à madame le ministre...

**Le sénateur Mockler** : Une autre question piège.

**Le sénateur Fox** : Comme le nombre de bénéficiaires de l'assurance-emploi a augmenté, et 63 p. 100, c'est une énorme augmentation, et comme cela révèle que le programme de relance économique du gouvernement ne fait rien pour contrer le chômage...

**Le sénateur Oliver** : Ce n'est pas le cas.

**Le sénateur Fox** : ... comme le taux de chômage continuera de grimper au cours des prochains mois, le gouvernement envisagera-t-il de prolonger de quelques années le programme d'infrastructure au lieu de n'avoir qu'un programme d'infrastructure à court terme, alors que notre pays aurait besoin d'un tel programme pour les 20 prochaines années?

**Le sénateur LeBreton** : N'est-ce pas là une question typique? L'opposition nous demande chaque semaine, chaque mois, depuis janvier, de dépenser toujours davantage. Le gouvernement a pris des mesures importantes en réaction au ralentissement économique. Le sénateur pose une question sur l'emploi et sur la dette puis, tout de suite après, demande qu'on dépense davantage.

**Le sénateur Fox** : C'est attribuable à l'angle positif de la ministre. Même le sénateur Mockler est d'accord.

**Le sénateur LeBreton** : De toute évidence, le sénateur...

**Le sénateur Meighen** : ... est confus!

**Le sénateur LeBreton** : ... prévoit des taux de chômage très élevés.

**Le sénateur Fox** : Le gouvernement ne le savait pas en novembre dernier. Le sait-il maintenant?

**Le sénateur LeBreton** : Personne ne le sait vraiment. Durant toutes les années 1990, le taux de chômage n'a chuté sous les 9 p. 100 qu'une seule fois. Qui était au pouvoir à l'époque?

**Le sénateur Fox** : Quelle était la raison en novembre dernier? S'agissait-il de protéger l'excédent? Le sénateur Mockler connaît la réponse.

**Le sénateur LeBreton** : La situation n'est pas unique au Canada. Nous voyons la même chose aux États-Unis et dans d'autres régions du monde. Nous savons que, malheureusement, après un ralentissement économique de l'ordre de celui que nous connaissons, la situation de l'emploi prend toujours un peu plus de temps à se rétablir. Cela a toujours été le cas, même quand le sénateur siégeait au sein du gouvernement.

Le gouvernement a créé un programme de relance sur deux ans. Nous avons l'intention de le réaliser pleinement. Le ministre des Finances a fait savoir vendredi dernier, lors d'un discours présenté à Toronto, que nous nous en tiendrons à ce plan de deux ans. Quand la reprise économique sera amorcée, nous veillerons alors à combler le déficit le plus vite possible.

**Le sénateur Mockler :** Les Canadiens sont satisfaits à plus de 60 p. 100.

## LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES COMMENTAIRES DE M. GERALD KEDDY

**L'honorable Elizabeth Hubley :** Honorables sénateurs, l'attitude troublante de certains membres du Parti conservateur a été révélée récemment par les remarques renversantes du député Gerald Keddy. Il a attaqué et ridiculisé les sans-emploi en les traitant de bons à rien. Il a ajouté qu'ils étaient paresseux et ne voulaient pas travailler. Par la suite, il a présenté des excuses, pas aux sans-emploi, mais uniquement aux personnes qui ont été blessées par ses propos.

Madame le leader du gouvernement au Sénat peut-elle nous dire si le gouvernement partage les vues de M. Keddy, qui s'est oublié et a exprimé le fond de sa pensée? Parlait-il au nom du gouvernement?

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) :** Honorables sénateurs, le député, M. Keddy, s'est excusé de ses propos. Il a pris la parole à la Chambre des communes pour présenter directement ses excuses. Je crois que nous devons tous accepter ces excuses comme étant sincères. C'est certainement mon cas.

**Le sénateur Hubley :** M. Keddy, à l'autre endroit, a présenté des excuses aux personnes qui ont été offensées par ses paroles. J'ai été offensée, les Canadiens de l'Atlantique ont été offensés et tous les Canadiens devraient être offensés.

Madame le leader affirme que, puisque M. Keddy a présenté des excuses, l'affaire devrait être close. Cependant, ses excuses laissaient beaucoup à désirer. Il n'a pas reconnu que ses paroles étaient regrettables. Il ne s'est pas excusé pour les paroles qu'il a prononcées, il s'est excusé pour avoir offensé des gens. Cela signifie qu'il pense ce qu'il a dit. Pire encore, il a aggravé son attaque initiale en adressant ses excuses uniquement aux personnes qui ont perdu leur emploi en raison de la récession.

Est-ce que le gouvernement soutient M. Keddy, lorsque ses prétendues excuses donnent à entendre que son attaque contre les sans-emploi était justifiée et que la seule chose qu'il a faite de mal a été de donner une image négative du gouvernement dans les médias?

**Le sénateur LeBreton :** Honorables sénateurs, j'ai vu le député présenter des excuses hier soir lorsque j'ai regardé le CPAC.

De toute évidence, madame le sénateur a été offensée. Les excuses de M. Keddy ne visaient pas uniquement les personnes directement touchées, mais toutes les personnes qui ont été offensées. Je suis convaincue qu'il regrette ses paroles, comme il l'a affirmé. Dans l'esprit des excuses qu'il a présentées, nous devrions faire preuve de générosité nous aussi et accepter ses excuses.

[ Le sénateur LeBreton ]

**Le sénateur Comeau :** Madame le sénateur n'acceptera aucune excuse, c'est bien cela?

**Le sénateur Hubley :** Honorables sénateurs, dans les différentes réponses du gouvernement à la situation économique au cours des dernières semaines et des derniers mois, nous remarquons une tendance dans laquelle s'inscrivent les opinions odieuses de M. Keddy. Les modifications que le gouvernement a apportées à la Loi sur l'assurance-emploi ont séparé les chômeurs en deux catégories : ceux qui, selon le gouvernement, sont dignes des prestations et ceux qui ne le sont pas.

Le gouvernement a-t-il été porté à prendre ces mesures parce qu'il croit que la plupart des chômeurs, comme l'a dit M. Keddy, ne valent rien? Les récents changements au régime d'assurance-emploi qui ne profitent qu'aux personnes cotisant depuis longtemps reflètent-ils l'opinion selon laquelle la plupart des personnes sans emploi, comme l'a sous-entendu M. Keddy, seraient lâches et paresseuses?

**Le sénateur Comeau :** Ce sont les paroles de madame le sénateur.

**Le sénateur Stratton :** C'est elle maintenant qui devrait s'excuser.

**Le sénateur LeBreton :** On m'a déjà posé des questions ridicules en cette enceinte, mais celles-ci font sûrement partie des pires.

**Le sénateur Comeau :** Trouvez-vous un autre chercheur.

**Des voix :** Bravo!

**Le sénateur LeBreton :** La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a élargi la portée du régime d'assurance-emploi et permis aux personnes qui habitent dans des villes monoindustrielles de se prévaloir du programme de recyclage professionnel. Ce programme assure le recyclage des travailleurs âgés et prévoit le partage d'emploi, régime qui protège 165 000 emplois. Des augmentations apportées récemment au système d'assurance-emploi visent les travailleurs de longue date qui ont perdu leur emploi en raison du ralentissement économique et qui n'ont probablement jamais touché de prestations d'assurance-emploi de leur vie. Il s'agit de gens qui travaillent dans des entreprises du secteur manufacturier qui ont été touchées très durement.

Il ne s'agit pas d'établir un régime d'assurance-emploi à deux vitesses; il s'agit plutôt de verser des prestations à des personnes qui se retrouvent en chômage sans qu'elles y soient pour quelque chose.

• (1520)

Honorables sénateurs, cette mesure ne pénalise absolument pas les travailleurs qui, sans que ce soit leur faute, doivent recourir plus régulièrement au régime d'assurance-emploi et elle ne leur enlève rien non plus. Le gouvernement investit énormément dans le recyclage, le programme de travail partagé et dans les métiers spécialisés pour que les travailleurs puissent en profiter.

De nombreuses personnes ont perdu des emplois disparus à jamais. Voilà pourquoi le gouvernement met tellement l'accent sur l'acquisition de nouvelles compétences. Lorsque la reprise économique sera assurée, ces travailleurs auront accès aux nouveaux emplois, notamment ceux qui seront créés grâce aux nouvelles technologies.

[Français]

## RÉPONSES DIFFÉRÉES À DES QUESTIONS ORALES

**L'honorable Gerald J. Comeau (leader adjoint du gouvernement) :** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer trois réponses à des questions orales posées par l'honorable sénateur Chaput, le 22 octobre 2009, concernant l'Agence canadienne de développement international et la distribution des fonds; par l'honorable sénateur Carstairs, le 27 octobre 2009, concernant les affaires étrangères et l'Agence canadienne de développement international — les droits des femmes et des parlementaires de sexe féminin en Afghanistan; et par l'honorable sénateur Grafstein, le 29 octobre 2009, concernant les ressources humaines, le développement des compétences et les statistiques sur l'emploi.

### LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

#### L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL—LA DISTRIBUTION DES FONDS

*(Réponse à la question posée le 22 octobre 2009 par l'honorable Maria Chaput)*

En 2005, le Canada et les autres pays membres du G8 s'étaient engagés à doubler leur aide à l'Afrique d'ici 2010. Le Canada a respecté cet engagement une année plus tôt, affectant 2,1 milliards de dollars à l'Afrique pour l'exercice 2008-2009. En appui à son programme d'action sur l'efficacité de l'aide, le gouvernement du Canada a décidé de renforcer la concentration géographique des programmes d'aide bilatérale au développement de l'ACDI, en apportant l'essentiel de cette aide à 20 pays ciblés.

Une approche objective, fondée sur des principes, a été adoptée pour dresser la liste de ces 20 pays. Le Canada souhaitait ainsi mieux cibler ses investissements à long terme réalisés au titre de l'aide et à en accroître l'efficacité et la transparence dans un certain nombre de pays, y compris des pays africains. Le processus de sélection était basé sur les critères suivants :

#### 1. Les besoins des pays bénéficiaires (pauvreté/vulnérabilité) ont été évalués en fonction de :

- La pauvreté absolue (c'est-à-dire le pourcentage de la population qui vit avec moins de 2 dollars par personne par jour);
- La pauvreté relative (lorsque les inégalités peuvent nuire à la stabilité locale et régionale);
- La vulnérabilité (catastrophes naturelles, problèmes de gouvernance des petites économies, et cetera).

#### 2. La possibilité pour le Canada d'avoir un impact tangible — On a évalué chaque pays en s'attardant sur les trois points suivants :

- La performance du pays bénéficiaire, en particulier sa capacité d'utiliser l'aide de façon efficace et d'obtenir des résultats concrets avec l'argent obtenu des donateurs. D'autres éléments d'information jugés importants sont entrés en ligne de compte dans le choix des pays : le degré de stabilité et de transparence des régimes, leurs capacités en matière de gouvernance, la qualité de leur cadre stratégique de lutte à la pauvreté et d'autres indices attestant d'un environnement propice à l'aide au développement.

- La présence et les capacités canadiennes. Sur ce point, on a considéré les décaissements bilatéraux actuels de l'ACDI dans un pays donné comme une mesure de l'expérience canadienne dans ce pays et comme le fondement d'une croissance possible. La teneur des relations diplomatiques a également pesé dans la balance.

- Les perspectives en termes de leadership canadien, c'est-à-dire les chances qu'a le Canada de se démarquer en tant que figure de proue sur le plan du développement dans un pays donné.

#### 3. La concordance avec les priorités du gouvernement canadien : priorités géographiques, valeurs démocratiques et engagements internationaux

- Par exemple, l'aide au développement est indissociable du rôle de chef de file joué par le Canada en Afghanistan et en Haïti et elle appuie l'approche pangouvernementale adoptée dans ces pays. On a porté une attention particulière aux pays qui, dans leur région, ouvrent la voie à un développement ancré dans un contexte stable, favorable à la démocratie et au respect des droits de la personne. Parmi les autres facteurs déterminants qui ont été pris en compte, mentionnons la stratégie de réengagement du Canada à l'égard des Amériques et les engagements financiers du G8 envers l'Afrique.

- D'autres pays, dont certains membres de la Francophonie, continueront à recevoir l'aide du Canada, mais à une échelle plus modeste. Les mécanismes de financement, y compris les programmes multilatéraux et les partenariats, continueront à apporter un appui là où il est requis.

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

#### MALALAI JOYA—LES DROITS DES FEMMES ET DES PARLEMENTAIRES DE SEXE FÉMININ

*(Réponse à la question posée le 27 octobre 2009 par l'honorable Sharon Carstairs)*

#### Réponse des Affaires étrangères :

La promotion et la protection des droits de la personne font partie intégrante de la politique étrangère du Canada et constituent un élément clé de l'engagement du Canada en Afghanistan. Le Canada soulève régulièrement des questions concernant, par exemple, la liberté d'expression, y compris la liberté de la presse, ainsi que la peine de mort, les groupes vulnérables et l'égalité des sexes.

La protection des droits des femmes fait partie de l'engagement du Canada à protéger les droits de la personne. Le Premier ministre a affirmé : « Nous ne saurions trop insister sur notre préoccupation à l'égard des droits des femmes en Afghanistan ».

Le Canada remplit activement ses obligations et ses engagements en vertu de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. La stratégie nationale de mise en œuvre du Canada aborde les quatre thèmes clés de la résolution en privilégiant quatre approches, soit en élaborant

et en faisant progresser les normes internationales; en faisant la promotion des droits, en veillant à la mise en œuvre des exigences réglementaires et à leur respect, et en travaillant au renforcement des capacités.

Le Canada n'a pas hésité à appuyer les femmes et les filles en Afghanistan. Les fonctionnaires canadiens à tous les échelons ont souvent demandé au gouvernement afghan de défendre les enjeux liés aux droits de la personne.

Cela inclut l'engagement pris avec le gouvernement afghan à l'égard des nombreuses questions liées aux droits des femmes, y compris la promulgation de lois destinées à protéger leurs droits, tout particulièrement en ce qui concerne la violence et les abus au foyer, et le renforcement des capacités afin de leur permettre de participer à la vie parlementaire et sociale.

Le Canada appuie de façon soutenue le gouvernement et les organismes afghans afin de leur permettre de renforcer leurs propres capacités, tout particulièrement en ce qui concerne le respect de leur constitution et de leurs obligations devant la communauté internationale en matière de droits des femmes, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nous poursuivons notre travail avec le gouvernement afghan et les groupes qui ont pris l'engagement d'améliorer les droits et la vie des femmes et des filles dans ce pays. Les fonctionnaires de notre ambassade à Kaboul rencontrent régulièrement et de façon systématique des parlementaires afghanes. Le Canada s'efforce d'établir des partenariats avec des groupes issus de la société civile afghane et des groupes de femmes afin de mieux faire connaître les questions liées aux droits de la personne et à l'égalité des sexes.

#### **Réponse de l'ACDI :**

Même s'il reste des défis à relever, des progrès tangibles ont été réalisés depuis 2001 pour les femmes et les filles en Afghanistan, ainsi que par celles-ci.

Sous le régime taliban, les femmes étaient bannies de la vie économique et politique. En 2001, seulement 700 000 enfants fréquentaient l'école (et presque tous étaient des garçons). Aujourd'hui, environ six millions d'enfants fréquentent l'école, incluant 2,1 millions de filles. Plus de 290 000 femmes ont accès à de petits prêts et à des services d'épargne partout au pays. L'accès des femmes enceintes à des soins prénataux de qualité est passé à 32 p. 100 (par rapport à 5 p. 100 en 2003). Les femmes occupent 27 p. 100 des sièges au Parlement afghan. Le gouvernement de l'Afghanistan a élaboré un plan d'action national pour les femmes afghanes.

Malgré les défis continus qu'affrontent les femmes et les filles en Afghanistan, ces gains montrent qu'il est possible d'accomplir des progrès. Ces femmes et ces filles, exposées à la violence, à la pauvreté et à des violations de leurs droits fondamentaux, figurent encore parmi les plus défavorisées de la planète. Améliorer leur qualité de vie demandera du temps.

Le Canada n'a pas hésité à soutenir les femmes et les filles en Afghanistan. Cet appui fait partie intégrante de nos six priorités. Nous continuons de travailler avec le gouvernement afghan et les groupes qui se vouent à l'amélioration de la vie des femmes et des filles dans ce pays.

L'ACDI appuie une variété de projets qui visent à améliorer la santé maternelle et infantile, l'accès des filles à l'éducation, l'accès des femmes au marché du travail et leur capacité à participer à la vie politique. Notre contribution en vue d'élargir l'accès à l'éducation, particulièrement pour les filles afghanes, est bien connue. Voici certains exemples concrets :

- Un investissement de 6,45 millions de dollars du Canada dans un programme biennal de l'UNICEF visant à élargir l'accès à l'éducation pour quelque 18 000 filles et garçons à Kandahar, ainsi qu'à offrir davantage de cours d'alphabétisation pour les Afghanes qui ne savent ni lire ni écrire.
- Un projet de 5 millions de dollars du Canada avec Droits et Démocratie, dont le but est de promouvoir les réformes juridiques et des politiques afin d'améliorer la condition des femmes en collaboration avec des leaders d'opinion, des défenseurs et les autorités publiques sur une diversité de questions touchant les droits de la femme et le droit de la famille.
- Le Canada appuie sans réserve le processus électoral en Afghanistan. De plus, il travaille avec des partenaires afghans et internationaux afin de répondre aux besoins particuliers des candidates et des électrices en Afghanistan, notamment en sensibilisant les électeurs à l'équité entre les sexes et en formant des candidates aux élections.
- Le Canada est très favorable à la participation active des Afghanes au sein de leur collectivité. En mars 2009, il a annoncé une aide d'environ 2 millions de dollars pour appuyer le Projet de soutien communautaire aux femmes afghanes de War Child Canada. Dans le cadre de ce projet, les Afghanes bénéficieront de cours de base en lecture, en écriture et en calcul et d'une formation aux métiers commercialisables comme le tissage de tapis, l'apiculture et l'agriculture.
- Le Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan (MISFA) a permis d'offrir de petits prêts et des services d'épargne à plus de 445 000 personnes démunies, dont près des deux tiers sont des femmes, dans 23 provinces en Afghanistan. De 2003 à 2009, le Canada a versé plus de 100 millions de dollars au MISFA.
- Le projet d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) et de CARE Canada contribue à accroître l'autonomie des femmes vulnérables, dont les veuves, et de leurs familles à Kaboul grâce à des programmes de développement des compétences et à un soutien à l'emploi et à la génération de revenu. La contribution du Canada à ce projet s'élèvera à 4,95 millions de dollars pour la période de 2007 à 2011.
- Le projet Building Resources Across Communities (BRAC) sur l'éducation de base des filles permet de fournir un enseignement primaire à plus de 80 000 élèves, dont 80 p. 100 sont des filles. À ce jour, le projet a permis de former plus de 2 500 enseignantes communautaires. La contribution du Canada atteindra 14,5 millions de dollars pour la période de 2006 à 2010.

## LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

### LES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

(Réponse à la question posée le 29 octobre 2009 par l'honorable Jerahmiel S. Grafstein)

#### Données sur le chômage :

Pour obtenir toutes les statistiques sur le chômage par province, référez-vous aux plus récentes données de l'*Information sur la population active*, publiées le 6 novembre 2009 par Statistique Canada. Cette information se trouve aux liens qui suivent.

ANG : <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel/catno=71-001-X&lang=eng>

FR : <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel/catno=71-001-X&lang=fra>

L'assistance sociale (AS), ou le bien-être, est le filet de sécurité sociale de dernier recours au Canada. Il y a 13 systèmes différents au Canada : un pour chaque province et territoire. Puisque l'AS n'est pas de compétence fédérale, chaque province et territoire diffuse ses données et statistiques via son ministère des services sociaux respectif.

#### Au sujet des prestations épuisées :

Au cours des dix dernières années, de 28 p. 100 à 32 p. 100 des bénéficiaires de prestations régulières d'AE ont épuisé les prestations auxquelles ils avaient droit.

Bien que nous n'ayons pas de données définitives sur le taux d'épuisement, on procède actuellement à une collecte de données, et ces dernières seront publiées dans le prochain Rapport de contrôle et d'évaluation, qui doit paraître en avril 2010.

Il y a un délai entre le moment où s'amorce une période de prestations et le moment où elle se termine, et nous pouvons effectivement en rendre compte (maximum un an). En général, les périodes de prestations régulières d'AE peuvent durer 50 semaines. Dans le cas des prestations spéciales, elles peuvent être versées pendant un an.

Bien que nous n'ayons pas de données définitives sur le taux d'épuisement, l'expérience démontre que le nombre de prestataires qui épuisent leurs prestations régulières s'accroît conformément au volume de demandes.

RHDCC et Statistique Canada travaillent ensemble pour déterminer s'il y a moyen d'offrir une information plus à jour sur le nombre de prestataires d'AE qui épuisent leurs prestations régulières. On en est toujours aux premières étapes des pourparlers.

[Traduction]

### VISITEUR À LA TRIBUNE

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Son Excellence Ali Bin Fahad Al-Hajri, le très distingué ambassadeur au Canada de l'État du Qatar.

Au nom de l'ensemble des sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

[Français]

## ORDRE DU JOUR

### LES TRAVAUX DU SÉNAT

**L'honorable Gerald J. Comeau (leader adjoint du gouvernement) :** Honorables sénateurs, je demande le consentement pour que nous procédions tout de suite à l'interpellation proposée plus tôt aujourd'hui au Sénat et pour que tous les points à l'ordre du jour apparaissant au *Feuilleton et Feuilleton des avis* soient maintenus à la position qu'ils occupent aujourd'hui.

**Son Honneur le Président :** La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

**Des voix :** D'accord.

### L'HONORABLE MARCEL PRUD'HOMME, C.P.

#### INTERPELLATION—FIN DU DÉBAT

**L'honorable Gerald J. Comeau (leader adjoint du gouvernement),** ayant donné avis plus tôt aujourd'hui :

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la carrière de l'honorable Marcel Prud'homme, C.P., au Sénat et les nombreuses contributions qu'il a faites aux Canadiens.

— Honorables sénateurs, l'honorable sénateur Prud'homme n'est pas présent au Sénat présentement; espérons qu'il fera son entrée pendant que les intervenants lui rendront hommage.

Honorables sénateurs, je remercie le sénateur Prud'homme très sincèrement pour toute l'amitié et les généreux et sages conseils qu'il m'a prodigués au cours des 25 dernières années. Nous avons eu l'occasion de siéger ensemble à la Chambre des communes et au Sénat. Je ne puis imaginer une seule fois où nous n'en sommes pas arrivés à une entente. Pendant toutes ces années, j'ai pu l'apprécier de façon très particulière.

Cela me donne aussi l'occasion de mentionner de nombreux projets sur lesquels nous avons pu travailler ensemble. Je ne peux en faire toute la liste, mais je voudrais mettre l'accent sur des projets d'amitié auxquels nous avons travaillé : je pense au projet sur le Maroc, au projet d'amitié Canada-Cuba, au projet d'amitié Canada-Russie et à bien d'autres.

Il m'était difficile de refuser lorsqu'il venait me voir pour me dire qu'il fallait travailler sur la liste des membres de ces associations.

Mon épouse, Aurore, m'a demandé de lui transmettre ses meilleurs vœux également. Ils sont devenus amis avec les années. Nous vous souhaitons une bonne retraite bien méritée, même si nous savons que vous ne serez pas nécessairement à la retraite. Nous

soupons même que ce ne sera pas encore une retraite complète. Nous vous souhaitons bonne chance dans toutes vos entreprises futures. Bonjour! Salut! Et merci, Marcel, pour votre amitié durant toutes ces années.

**L'honorable Francis Fox :** Honorables sénateurs, voici quelques remarques à l'intention de mon ami Marcel Prud'homme; notre relation date du début des années 1960.

J'aimerais d'abord le remercier pour le discours tout à fait remarquable qu'il nous a livré cet après-midi, qui est le fruit d'une réflexion qui a été, de toute évidence, mûrie au cours des ans et remplie de sagesse et de promesse.

Marcel, j'ai le goût de commencer en disant : « C'est à ton tour, mon cher Marcel, de te laisser parler d'amour », de te faire parler du respect et de l'admiration que nous avons pour toi, des deux côtés de cette Chambre.

Quand je pense à Marcel Prud'homme, les premières épithètes qui me viennent à l'esprit sont « farouchement libéral », non parce qu'il a été partisan, mais « farouchement libéral » parce qu'il est encore plus investi dans les idées et les valeurs libérales, donc farouchement libéral, farouchement indépendant dans le choix de ses causes et farouchement engagé dans ces causes.

Dans tout cela, honorables sénateurs, il a toujours été élégant, toujours éloquent, et ce, dans les deux langues officielles du pays.

Si je reviens au mot « libéral », Marcel a été batailleur toute sa vie. Je l'ai connu au début des années 1960. Il ne voulait pas faire son historique, et je ne le ferai pas non plus, mais je mentionnerai que Marcel était étudiant à l'Université de Montréal à la faculté de droit dans les années 1960 et qu'il est rapidement devenu le président d'une faculté où se trouvaient des gens comme Bernard Landry, Jean Rochon, Pierre Marois et d'autres un peu plus comme nous, tels Simon Venne et Jacques Sylvestre. Dès lors, il n'a jamais craint d'être le champion du fédéralisme et du Parti libéral au sein de cette faculté, que ce soit à l'université le jour ou Chez Clairette le soir. Dans tous les cas, Marcel était là et il était un porte-flambeau pour nous tous.

Indépendant — farouchement indépendant —, il a choisi et a défendu ses causes indépendamment des conséquences que cela pouvait avoir pour lui. Ces causes n'ont pas toujours été populaires — il était un peu à l'avant-garde —, elles ne sont pas nécessairement devenues populaires, mais il est demeuré fidèle et loyal à ses causes. Par cette loyauté et ce travail, il a bien servi les intérêts du Canada et nous savons tous qu'il a très bien servi les intérêts de son comté, ainsi que ceux du Québec et du Canada. Son travail, comme on l'a entendu dans son discours, l'a amené à servir des causes qui transcendaient nos frontières.

Marcel, ta voix ne sera plus entendue ici, mais je sais qu'elle continuera de servir les intérêts que tu as toujours si admirablement bien servis.

Tu as été et tu demeures l'un des grands parlementaires de notre époque. Des centaines de libéraux te connaissent comme « le grand Marcel » et, pour moi, tu demeureras toujours « le grand Marcel ». Merci, Marcel!

**L'honorable Suzanne Fortin-Duplessis :** Honorables sénateurs, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour rendre hommage à mon ami, le sénateur Marcel Prud'homme, notre doyen parlementaire.

Depuis plus de 45 ans, dont près de 30 années passées à l'autre endroit et 16 ici au Sénat, le Parlement canadien profite de sa sagesse, de son érudition, de son affabilité et de son dévouement. Il va beaucoup nous manquer. Élu pour la première fois le 10 février 1964 à Montréal, dans l'équipe de Lester B. Pearson, Marcel est considéré par ses collègues comme une véritable mémoire institutionnelle de la politique canadienne.

Il a servi sous neuf premiers ministres et a été nommé secrétaire parlementaire trois fois par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Il a aussi été nommé représentant parlementaire du Canada aux première et deuxième sessions extraordinaires sur le désarmement de l'Assemblée générale des Nations Unies.

De 1976 à 1984, il a joué un rôle prépondérant à titre de président du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et de la défense nationale. Il a été à Genève au poste de président de la Commission internationale de l'Union interparlementaire pour l'étude des questions de la sécurité internationale et du désarmement.

D'ailleurs, l'amitié qui nous lie, Marcel et moi, est née de notre implication respective au sein de l'Union interparlementaire. Je me souviendrai toujours de la grande réunion de l'Union interparlementaire tenue à Ottawa en 1985. Lors de l'ouverture, Marcel avait su nous faire honneur grâce son discours empreint de dignité et prononcé avec grande éloquence.

Il a été nommé au Sénat par le premier ministre Brian Mulroney le 26 mai 1993. Sa passion pour les questions internationales, son ouverture à l'égard du tiers-monde, son désir profond d'un ordre mondial juste et équitable l'a conduit à tisser des liens avec tous les pays, en particulier avec les parlementaires des pays arabes et musulmans.

• (1530)

En effet, de Cuba à la Chine en passant par l'Égypte, il sillonne les continents depuis plus de 40 ans. Marcel est encore aujourd'hui identifié comme le parlementaire canadien le plus ouvert à la cause arabe, une réputation qu'il chérit et entretient avec ardeur.

Toujours fidèle à ses principes, cet homme de fortes convictions est devenu le trait d'union entre le Canada et plusieurs pays. Il est à l'origine de leur rapprochement tout comme il est le fondateur de plusieurs associations parlementaires. Pour beaucoup, il symbolise la lutte du peuple palestinien pour son indépendance, une cause qu'il a fait largement connaître et qu'il a défendue avec passion auprès de ses collègues au Parlement.

Marcel, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on peut sortir quelqu'un de la politique mais qu'on ne peut pas sortir la politique de celui-ci. Merci de m'avoir fait l'honneur de me parrainer lors de mon assermentation en cette vénérable enceinte. Merci aussi pour tous les messages importants que tu viens de nous livrer dans ton dernier discours.

Je joins ma voix à celles de tous les sénateurs et de mon époux, Maurice, pour te souhaiter une longue vie et une fructueuse retraite. Merci.

[Traduction]

**L'honorable Mobina S. B. Jaffer :** Honorables sénateurs, je joins aujourd'hui ma voix à celle de mes collègues pour saluer un Canadien remarquable, compatissant et bienveillant, un parlementaire bien informé et un de nôtres, l'honorable Marcel Prud'homme, qui s'appête à quitter le Sénat.

Lorsque j'ai été nommée au Sénat en 2001, je ne connaissais le sénateur Prud'homme que de réputation. Le jour de ma nomination, il m'a souhaité la bienvenue au Sénat. Son geste m'a touchée et a également touché ma famille.

Sénateur Prud'homme, vous m'avez beaucoup appris. Cher collègue et ami, je n'aurai jamais autant de courage que vous pour exprimer mon point de vue, mais je vais faire de mon mieux.

Aujourd'hui, le sénateur Prud'homme célèbre son 16 726<sup>e</sup> jour de fonction parlementaire. Il a d'abord été élu en 1964, lors d'une élection partielle dans la circonscription québécoise de Saint-Denis. Par la suite, il a été réélu à huit reprises et il a servi les gens de sa circonscription jusqu'à sa nomination au Sénat en 1993.

Au cours de ces 45 années, 9 mois et 17 jours de service, on en est venu à qualifier le sénateur Prud'homme de « doyen du Parlement », en témoignage non seulement de ses longs états de service et de ses connaissances encyclopédiques, mais aussi en raison de son engagement indéfectible dans les affaires internationales qui ont façonné et continuent de façonner le monde dans lequel nous vivons.

Le sénateur a plaidé en faveur de la coopération internationale. Les efforts inlassables du sénateur Prud'homme en vue de susciter un dialogue entre les peuples et les nations méritent d'être soulignés. Avant de connaître personnellement le sénateur, je savais qu'il portait fièrement le titre d'homme d'État. Sénateur Prud'homme, vous jouissez d'un immense respect non seulement parce que vous jetez des ponts entre les différents groupes, mais parce que vous mettez les autres au défi de passer ces ponts pour découvrir ce qu'ils ont en commun. Sénateur Prud'homme, j'ai beaucoup aimé travailler avec vous au cours des huit dernières années. Votre travail a eu des répercussions énormes, non seulement sur nous, mais partout où vous avez voyagé dans le monde. J'espère que vous continuerez de vous faire entendre sur les questions importantes qui nous réuniront.

Votre départ créera un vide dans les domaines où vous avez travaillé. Vous détenez un grand pan de la mémoire institutionnelle du Parlement et on n'oubliera jamais votre contribution à la promotion des valeurs démocratiques là où la démocratie n'existe pas.

Merci pour le travail formidable que vous avez fait en notre nom à tous. Merci pour le travail formidable que vous avez fait en venant d'amener diverses communautés à se trouver des intérêts communs.

**L'honorable Wilbert J. Keon :** Honorables sénateurs, je me joins à mes collègues aujourd'hui pour rendre hommage au sénateur Prud'homme. J'ai préparé des notes, mais je ne les utiliserai pas, car je ne ferais que répéter des choses qui ont déjà été dites à maintes reprises. Cependant, sénateur Prud'homme, je dois dire que vous méritez qu'on vous les redise.

Je ne voulais pas rater cette occasion, car je tenais à vous remercier pour les portes que vous m'avez ouvertes, à moi et au Sous-comité sénatorial de la santé des populations, à Cuba. J'ai aimé voir la photo de vous et de M. Castro trôner sur la même tablette que la photo de M. Castro et du premier ministre Trudeau. Vous êtes en compagnie de gens uniques là-bas.

De toute manière, il existe un phénomène qu'on appelle « le paradoxe cubain » dans le secteur des soins de la santé. Le paradoxe cubain prouve que, depuis un certain nombre d'années, nous avons surestimé les répercussions de la pauvreté sur la santé au Canada.

Il est certainement vrai que l'un des principaux déterminants de la santé est la pauvreté. Cela a été confirmé à peine la semaine dernière dans un rapport de Statistique Canada selon lequel une personne riche au Canada aura une espérance de vie de 11,4 ans supérieure à une personne pauvre. Il s'agit d'une grande différence.

Toutefois, le paradoxe cubain a illustré sans l'ombre d'un doute qu'il ne suffit pas d'éliminer la pauvreté pour changer la situation. Il faut en faire beaucoup plus. Ce qui est extrêmement important, c'est la manière dont la pauvreté est éliminée.

Je dois dire que je ne croyais pas aux chiffres cubains pendant un certain nombre d'années parce que les Cubains ont le même bilan de santé que nous avons ici, au Canada. Le Cubain moyen gagne environ un dixième ou moins de ce que gagne le Canadien moyen. Beaucoup de Cubains vivent dans des conditions de grande pauvreté, mais malgré cela, ils ont le même bilan de santé que nous.

Je voulais aller à Cuba pour confirmer par moi-même les données de l'Organisation mondiale de la santé et de l'UNICEF. D'autres sénateurs, membres du Sous-comité sur la santé des populations, faisaient aussi partie du voyage.

Après examen, les données sont exactes. En fait, le paradoxe cubain est une réalité. Les Cubains ont les mêmes résultats en matière de santé que nous. De plus, lorsqu'on examine la santé de la population canadienne, il faut tenir compte de bien d'autres critères que la seule pauvreté pour corriger la situation.

Le programme en matière de santé que nous avons proposé au gouvernement dans notre rapport sur la santé de la population tient compte d'une douzaine de déterminants, pas seulement de la santé. Bien des gens prétendent qu'il nous suffit d'injecter 25 millions de dollars pour corriger la pauvreté, que c'est tout ce qu'il faut pour corriger les déterminants de la santé.

Je vais m'arrêter ici, mais il s'agit d'un principe extrêmement important.

Nous n'aurions pas pu obtenir les données comme nous l'avons fait sans le sénateur Prud'homme. Il connaît tous les Cubains et tous les Cubains le connaissent. Nous avons été accueillis comme des princes par tous les ordres de gouvernement. Nous avons pu visiter toutes les polycliniques et tous les établissements et examiner toutes les données que nous avons voulu.

Nous avons rédigé un rapport sur Cuba à notre retour au pays. Cela se reflète dans le rapport final sur la santé de la population, publié par les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que par 57 gouvernements de l'Union européenne.

• (1540)

Sénateur Prud'homme, nous vous devons une fière chandelle. J'espère que je pourrai, un jour, vous rendre la pareille.

[Français]

**L'honorable Dennis Dawson :** Honorables sénateurs, tout comme le sénateur Keon, je vais regarder mes notes, parce que même si bien des choses ont été dites, plusieurs n'ont pas été approfondies.

On dit souvent que, derrière chaque grand homme, il y a une grande dame. Ta sœur Rita, mon cher Marcel, a été plusieurs fois mentionnée par toi, mais comme tous ceux qui t'ont accompagné

pendant les années politiques — je te fréquente depuis 1977, autant à l'autre endroit qu'ici —, tu seras le premier à admettre qu'elle a été un facteur important dans ta carrière.

[Traduction]

Derrière chaque grand homme, il y a une femme. Dans son cas, il ne s'agissait pas de sa femme, mais de sa sœur. Elle a beaucoup fait pour Marcel et, je vous le garantis, il serait le premier à le reconnaître.

Marcel m'a conseillé lorsque j'ai été élu à la Chambre, en 1977. J'ai écouté quelques-uns de ses conseils et j'en ai ignoré beaucoup. Je regarde le président de l'Union interparlementaire, l'UIP, le sénateur Oliver. Le sénateur Prud'homme a dit que si l'on veut pratiquer la diplomatie parlementaire, certaines organisations ont de l'influence au Parlement, notamment l'UIP. J'ai eu l'honneur d'aider Marcel à amener la conférence de l'UIP à Ottawa, en 1995, mais lorsque les membres de l'UIP se sont réunis, j'avais quitté la vie publique, avec l'aide de mon amie, madame le sénateur Fortin-Duplessis. Elle et moi sommes de très bons exemples de la grande capacité d'unir des gens que Marcel a. Si nous arrivons à dire quelque chose de gentil au sujet de Marcel Prud'homme, c'est qu'il est certainement quelqu'un de très sympathique.

Marcel, je n'ai pas pu assister à la conférence de l'UIP en 1995, mais comme l'a annoncé le sénateur Oliver la semaine dernière, la prochaine conférence au Canada se tiendra en 2012. Je suis certain que le sénateur Oliver et moi-même vous accueillerons avec joie à Québec.

J'aimerais le remercier pour autre chose. J'aimerais le remercier pour un conseil qu'il m'a prodigué en 1977 et que j'avais alors ignoré, mais que j'ai suivi à mon arrivée ici. Il concernait l'Association parlementaire Canada-Monde Arabe.

[Français]

Marcel m'a incité à être actif dans l'Association parlementaire Canada-Monde arabe parce que lui-même s'est consacré à cette partie du monde depuis qu'il est ici, au Parlement, dans les deux Chambres, et c'est avec plaisir que j'ai accepté de lui succéder à titre de coprésident de ce comité. J'espère, Marcel, être à la hauteur de la situation et, de la collaboration de ton assistant, Mohamad, pouvoir faire avec l'Association Canada-Monde arabe une organisation capable de favoriser le dialogue entre le Canada et cette partie du monde.

Enfin, toujours sur le sujet de la diplomatie parlementaire. Cher Marcel, tu nous as montré l'importance, pour nous, politiciens, d'être actifs au-delà des gouvernements, de nous assurer de maintenir un dialogue avec les pays qui se trouvaient dans une situation plus difficile dans le monde, afin qu'advenant une crise nous ayons toujours des contacts, contacts dont le sénateur Keon a également profité au Sous-comité sur la santé des populations. Je sais que, dans de nombreux dossiers, de nombreuses rencontres qui ont eu lieu dans le monde parlementaire, les portes que tu as ouvertes pour nous ont été très utiles, et je t'en remercie.

Je te souhaite une bonne retraite, cher collègue!

**L'honorable W. David Angus :** Honorables sénateurs, j'aimerais ajouter quelques mots concernant mon très bon ami et collègue de la ville de Montréal, dans la belle province de Québec, l'honorable Marcel Prud'homme.

[ Le sénateur Dawson ]

Tout d'abord, j'aimerais te féliciter, Marcel, pour ta brillante carrière parlementaire, soit comme député de Saint-Denis, à Montréal, à la Chambre des communes, ou ici, à la Chambre rouge.

[Traduction]

En plus d'être un parlementaire hors pair, à l'instar de John Diefenbaker, Marcel est une légende vivante. C'est vraiment un grand Canadien qui est, depuis plus de 50 ans, une source d'inspiration pour les jeunes de ce pays.

Lorsque je participais à la vie politique universitaire, dans les années 1950, à l'Université McGill, le nom de Marcel était synonyme d'engagement, de compétence oratoire, de politique fédérale — de la cote rouge — et de service passionné envers le Canada. L'exemple de Marcel explique en grande partie ma présence en politique et mon intérêt pour la chose.

[Français]

Merci beaucoup, Marcel.

Nous avons été nommés au Sénat à la même époque, soit en 1993.

[Traduction]

Lorsque j'ai prêté serment, le 15 juin 1993, Marcel m'a accueilli avec beaucoup de générosité, mais, plus important encore, il a dit :

Je souhaite, sénateur Angus, travailler en très étroite collaboration avec vous. Aussi longtemps que les Canadiens et les Canadiennes dans leur sagesse, n'auront pas démocratiquement décidé d'un rôle différent pour le Sénat, j'offre mon appui pour faire de ce Sénat une Chambre pleine de dignité, une Chambre qui peut travailler étroitement sur des grands projets pour notre société canadienne, qui pourra s'employer à aller voir partout dans notre pays les gens qui font face au désespoir. Je pense à la jeunesse canadienne. Cela a été une des raisons et une motivation de me joindre au Sénat [...].

[Français]

Cher Marcel, j'ai bien apprécié nos années passées ici. J'espère que nous pourrions rester en contact à l'avenir afin d'œuvrer ensemble pour le bien des bons citoyens de Montréal, en particulier les bons citoyens que nous connaissons bien dans le comté de Saint-Denis.

[Traduction]

Je veux vous souhaiter bonne chance, bonne santé et beaucoup de bonheur, Marcel. Que Dieu vous bénisse!

**L'honorable Nancy Greene Raine :** Honorables sénateurs, je suis très heureuse de pouvoir dire quelques mots sur ce que ma rencontre avec le sénateur Prud'homme en janvier dernier a signifié pour moi. En tant que nouveau sénateur, et surtout en tant que personne qui n'avait aucune expérience en politique et aucune connaissance des rouages du Parlement, j'ai été très touchée par l'accueil chaleureux du sénateur Prud'homme. Son charme gaélique et son amour évident pour le Sénat m'ont beaucoup impressionnée.

[Français]

Avec gentillesse et patience, il m'a expliqué que le Sénat est un endroit particulier où il est possible de réaliser beaucoup de choses, mais que le plus important n'est pas de réaliser des choses en vitesse; le plus important, c'est de penser avant de parler et ensuite, de penser encore davantage.

[Traduction]

J'ai tellement de respect pour le sénateur Prud'homme, pour les principes qu'il défend et pour sa fière présence en tant que doyen du Sénat. Marcel, j'espère vraiment que vous reviendrez souvent. Je vous encourage à venir raconter vos merveilleuses histoires à tous les nouveaux sénateurs pour leur transmettre un peu de mémoire institutionnelle et leur faire profiter de vos sages conseils. Encore merci pour votre gentillesse. Je vous souhaite une heureuse retraite.

**L'honorable Anne C. Cools :** Honorables sénateurs, je me joins à mes collègues pour rendre hommage à mon cher ami le sénateur Marcel Prud'homme, qui prend sa retraite le 30 novembre. Connus pour son charme et son affabilité, le sénateur Prud'homme est un politicien accompli. En tant que parlementaire doué de prodigieuses aptitudes et de nombreuses compétences, il a touché la vie de bien des gens, au Canada et à l'étranger. Il a défendu la paix et la justice. Il s'est élevé contre les préjugés, le racisme, le terrorisme, l'oppression et la souffrance. Il a toujours maintenu l'importance du débat, du dialogue et du discours. C'est un internationaliste ayant apporté une contribution inestimable à la paix mondiale et au dialogue entre les nations et les peuples. Comme les grands hommes ayant des qualités princières, le sénateur Prud'homme adopte toujours une position claire sur une question. Dans le neuvième livre de la tragédie arthurienne d'Alfred Lord Tennyson, *Idylls of the King*, intitulé *Lancelot and Elaine*, on peut lire que celui qui ne s'est jamais fait d'ennemis ne peut se faire d'amis. C'est tout à fait le sénateur Prud'homme.

Honorables sénateurs, il y a des décennies, le sénateur Prud'homme préconisait le dialogue entre le Canada et Cuba, entre le Canada et la Chine et entre le Canada et l'Union soviétique et d'autres pays. Pendant tout ce temps, il défendait aussi la cause des réfugiés palestiniens chassés de Palestine par les armes sionistes en 1948. Des millions d'entre eux, répartis sur trois générations, vivent dans de nombreux camps de réfugiés en Palestine et dans les pays voisins. Dans le discours qu'il a prononcé au Caire, le 4 juin 2009, le président Obama décrivait ainsi ces gens :

Ils subissent les humiliations quotidiennes — grandes et petites — qui accompagnent l'occupation. Alors, qu'il n'y ait aucun doute : la situation du peuple palestinien est intolérable.

• (1550)

L'historien israélien Ilan Pappé a documenté leur expulsion dans l'ouvrage qu'il a publié en 2007, *Le Nettoyage ethnique de la Palestine*. Le sénateur Prud'homme est un fidèle ami des peuples arabes, les enfants du fils d'Abraham, Ismaël.

Honorables sénateurs, c'est affectueusement que je me rappelle lorsque, en 1987, le sénateur Prud'homme a été élu président du caucus libéral, dont il était à l'époque un membre des plus fidèles. J'avais voté pour lui, comme bien des sénateurs. Président compétent et dévoué, comme un délégué syndical, il consacrait des heures et des heures à gérer la dynamique humaine du caucus, intervenant auprès de ses membres pour cerner et régler les différends humains et politiques.

Honorables sénateurs, le sénateur Prud'homme était avec moi lorsque j'ai posé mon geste de loyauté politique dont je suis le plus fier. C'était le 1<sup>er</sup> octobre 1992, quelques jours avant le référendum national sur l'Accord de Charlottetown, lorsque le regretté Pierre Elliot Trudeau a pris la parole au sujet de l'accord à la Maison Egg Roll à Montréal. M. Trudeau l'a condamné, comme l'a fait le pays peu après. Le sénateur Prud'homme et moi comptons parmi les quatre seuls membres du caucus libéral qui ont osé se présenter. Le profond sentiment d'abandon de M. Trudeau par son propre parti n'avait d'égal que sa reconnaissance envers nous pour nous être présentés ce soir-là.

Honorables sénateurs, je terminerai en citant les versets 16 et 17 du chapitre 6 de l'Écclesiastique, dans l'Ancien Testament :

Un ami fidèle est un baume de vie,  
le trouveront ceux qui craignent le Seigneur,  
Qui craint le Seigneur règle bien ses amitiés,  
car tel on est, tel est l'ami qu'on a.

Je remercie mon cher ami, ce grand Canadien, pour ses nombreux gestes d'amour chrétien et de fraternité universelle. Je rends hommage au sénateur Prud'homme, qui, au nom de l'humanité, a toujours choisi le chemin le moins fréquenté. C'est un homme courageux.

**Son Honneur le Président :** Le sénateur St. Germain et le sénateur Prud'homme pourraient peut-être se diviser les sept minutes qui restent.

**Le sénateur Prud'homme :** Le sénateur St. Germain peut prendre une minute.

**L'honorable Gerry St. Germain :** Honorables sénateurs, après avoir servi avec cet homme brillant à la Chambre des communes, puis au Sénat, je crois qu'il convient qu'on me laisse une minute ou une minute et demie.

[Français]

Avec Marcel Prud'homme, le très honorable Brian Mulroney a fait une excellente nomination.

[Traduction]

Il n'y a jamais eu nomination plus judicieuse parce que nous avons fini par l'amener de notre côté. Quelle bataille ce fut!

Marcel, je vous surveille depuis le premier jour. Lorsque je suis arrivé à la Chambre des communes, en 1983, vous et Jean Gauthier m'avez bien informé sur la francophonie et sur différents autres sujets. Votre contribution a été décrite ici aujourd'hui, mais je tiens à ajouter quelques mots.

[Français]

N'oubliez pas, mon chum, que le ciel est bleu et l'enfer est rouge! Souviens-toi qui a nommé Marcel Prud'homme au Sénat !

[Traduction]

**L'honorable Marcel Prud'homme :** Je ne regrette aucun des instants que je lui ai accordés.

Vous aurez peut-être remarqué que, avec la sensibilité qui est la mienne, j'ai omis de mentionner un certain groupe de personnes parce que je leur réserve mes observations pour le moment où nous nous réunirons avec les deux Présidents. Comme vous le savez, vous êtes tous invités à la réception.

Je l'ai fait exprès. Je veux que le sénateur Brazeau et le sénateur St. Germain, qui font partie des Premières nations, sachent que, loin de faire preuve d'insensibilité, je prévois faire mes observations sur ce sujet pendant les quelques instants que j'aurai plus tard.

Je m'incline toujours devant les Premières nations. J'aurai plus de temps à consacrer à ces gens dans l'avenir et je pourrai les aider de nombreuses manières. Je ne souhaite pas annoncer ce que j'ai l'intention de faire, mais je veux que ceux qui croyaient que j'oubliais de parler d'eux sachent que j'en dirai plus sur eux dans quelques minutes.

J'oublie de parler de mon bon ami, le sénateur Rivest. Je m'attendais à plus de cruauté de sa part. C'est un homme si plein d'esprit que les gens qui ne le connaissent pas bien ne savent pas s'il fait de l'humour ou non. Ceux d'entre nous qui le connaissent savent qu'il est unique en son genre. Il nous a fait partager certains de ses traits d'esprit aujourd'hui.

Sénateur Comeau, je vous remercie beaucoup.

[Français]

Nous avons été de bons compagnons de route.

[Traduction]

Vos paroles, ainsi que celles du sénateur Fox, m'ont fait très plaisir.

Croyez-le ou non, j'ai donné sa première carte du Parti libéral au sénateur Cowan, à l'Université de Montréal. Je ne pouvais pas croire qu'un diplômé d'Oxford et boursier Rhodes puisse appartenir à un club autre que le club des libéraux à l'Université de Montréal. Je suis convaincu que mes collègues de ce côté-ci ne m'en voudront pas que je parle de cela. C'était un grand jour quand nous l'avons inscrit au club des libéraux à l'Université de Montréal.

Je sais que vous vous attendez à ce que 1 500 personnes assistent à l'événement prévu en 2012 à Québec, événement dont le sénateur Dawson sera maître de cérémonie. Cependant, madame le sénateur Fortin-Duplessis était une excellente maîtresse de cérémonie lors de la présentation la plus exceptionnelle dans l'histoire de l'UIP. J'encourage tout le monde à visionner les bandes enregistrées à cette occasion.

Je remercie madame le sénateur Jaffer. J'espère que cela ne la dérangera pas que je mentionne que, le jour de sa nomination, je l'ai appelée et je lui ai dit : « Madame, vous êtes la première femme musulmane à être nommée au Sénat. Je vous en prie, dans l'intérêt de l'histoire, amenez votre saint Coran. » Elle en avait deux, un

pour sa famille et un autre dont elle a fait don à Bibliothèque et Archives Canada.

J'aimerais également adresser un compliment au Dr Keon. Les gens pensent que le docteur Bethune est bien connu en Chine. Cependant—et c'est tout à la gloire du Sénat du Canada — après la mission à laquelle il a participé à Cuba, le docteur Keon est devenu tout aussi connu dans les sphères médicales de ce pays que le docteur Bethune l'était en Chine. Pour cette réalisation, je lui lève mon chapeau.

Je vous remercie beaucoup, madame le sénateur Raine. Le seul regret que j'ai en partant est de ne pas pouvoir mieux faire connaissance avec les 26 nouveaux sénateurs. J'aimerais pouvoir arriver à les connaître aussi bien que tous mes amis et anciens collègues.

Je vous remercie beaucoup, madame le sénateur Cools. Je sais que très peu de sénateurs dans cette enceinte sont aussi passionnés que vous. Je suis généralement perçu comme un grand champion de la cause arabe ou palestinienne. Pourtant, je suis un champion des êtres humains en général. Il n'y a rien de mal à essayer de nouer des liens d'amitié avec un groupe de gens qui n'ont pas d'amis. On n'est pas pour autant l'ennemi des gens de religion juïdique. Il y a actuellement à la tribune une de mes amies intimes qui est de confession juïve. Elle connaît mon cœur et mes sentiments et elle sait très bien que Marcel est toujours égal pour tous.

Toute ma vie, j'ai dû vivre avec la réputation de quelqu'un qui suit un parcours à sens unique. Ce n'est pas le cas. Je suis en faveur de la paix sur Terre. Où trouve-t-on la paix? Elle se trouve là où il y a des problèmes. Bien que l'Afrique soit pauvre, ce n'est pas là qu'on trouve les problèmes, ni en Amérique latine, mais bien au Moyen-Orient, et cette région est notre problème à tous.

C'est pourquoi je porte un tel intérêt au Moyen-Orient et pourquoi j'en parle. Je vais maintenant me mettre à écrire, et j'espère être assez clair pour que personne n'interprète mes propos de travers, qu'aucun parlementaire ne puisse répéter que Marcel est contre ceci ou cela. C'est faux. Ce n'est pas le Marcel que vous avez connu.

Voici le Marcel que je suis heureux de décrire. Je ne crains pas de me décrire comme un bon Marcel. Un bon Marcel n'est contre personne. Marcel est en faveur du Sénat. Marcel croit en cette institution, croit au Parlement et au Canada.

Je vous remercie.

**Des voix :** Bravo!

**Son Honneur le Président :** Si personne d'autre ne désire intervenir, cela mettra un terme au débat sur cette interpellation.

(Le débat est terminé.)

(Le Sénat s'ajourne au jeudi 26 novembre 2009, à 13 h 30.)

**TABLE DES MATIÈRES**  
**Le mercredi 25 novembre 2009**

|  | PAGE |  | PAGE |
|--|------|--|------|
| <b>DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS</b>                                   |      | <b>Les finances</b>  |      |
| <b>Hommages</b>  |      | La situation économique.   |      |
| L'honorable Marcel Prud'homme, C.P.                                |      | L'honorable Francis Fox . . . . .                                  | 1805 |
| L'honorable Marjory LeBreton . . . . .                             | 1793 | L'honorable Marjory LeBreton . . . . .                             | 1805 |
| L'honorable James S. Cowan . . . . .                               | 1793 | <b>Les ressources humaines et le développement des compétences</b> |      |
| L'honorable Terry Stratton . . . . .                               | 1794 | Les commentaires de M. Gerald Keddy.                               |      |
| L'honorable David P. Smith . . . . .                               | 1794 | L'honorable Elizabeth Hubley . . . . .                             | 1806 |
| L'honorable Pierre Claude Nolin . . . . .                          | 1795 | L'honorable Marjory LeBreton . . . . .                             | 1806 |
| L'honorable Jerahmiel S. Grafstein . . . . .                       | 1795 | <b>Réponses différées à des questions orales</b>                   |      |
| L'honorable Lowell Murray . . . . .                                | 1796 | L'honorable Gerald J. Comeau . . . . .                             | 1807 |
| L'honorable Lucie Pépin . . . . .                                  | 1796 | <b>La coopération internationale</b>                               |      |
| L'honorable Jean-Claude Rivest . . . . .                           | 1796 | L'Agence canadienne de développement international—                |      |
| L'honorable Catherine S. Callbeck . . . . .                        | 1797 | La distribution des fonds.   |      |
| L'honorable Andrée Champagne . . . . .                             | 1797 | Question du sénateur Chaput.                                       |      |
| L'honorable Marcel Prud'homme . . . . .                            | 1798 | L'honorable Gerald J. Comeau (réponse différée) . . . . .          | 1807 |
| <hr/>  |      | <b>Les affaires étrangères</b>                                     |      |
| <b>AFFAIRES COURANTES</b>  |      | Malalai Joya—Les droits des femmes et des parlementaires           |      |
| <b>Le Budget de 2009-2010</b>                                      |      | de sexe féminin.   |      |
| Le crédit 10b du Budget supplémentaire des dépenses (B)—           |      | Question du sénateur Carstairs.                                    |      |
| Dépôt du quatrième rapport du Comité mixte permanent               |      | L'honorable Gerald J. Comeau (réponse différée) . . . . .          | 1807 |
| de la Bibliothèque du Parlement.                                   |      | <b>Les ressources humaines et le développement des compétences</b> |      |
| L'honorable Terry Stratton . . . . .                               | 1803 | Les statistiques sur l'emploi.                                     |      |
| <b>L'honorable Marcel Prud'homme, C.P.</b>                         |      | Question du sénateur Grafstein.                                    |      |
| Adoption de la motion tendant à inscrire l'interpellation          |      | L'honorable Gerald J. Comeau (réponse différée) . . . . .          | 1809 |
| au Feuilleton des avis pour être abordée plus tard aujourd'hui.    |      | <b>Visiteur à la tribune</b>                                       |      |
| L'honorable Gerald J. Comeau . . . . .                             | 1803 | Son Honneur le Président . . . . .                                 | 1809 |
| <hr/>  |      | <hr/>  |      |
| <b>PÉRIODE DES QUESTIONS</b>                                       |      | <b>ORDRE DU JOUR</b>   |      |
| <b>Les ressources humaines et le développement des compétences</b> |      | <b>Les travaux du Sénat</b>  |      |
| Les statistiques sur la pauvreté.                                  |      | L'honorable Gerald J. Comeau . . . . .                             | 1809 |
| L'honorable James S. Cowan . . . . .                               | 1803 | <b>L'honorable Marcel Prud'homme, C.P.</b>                         |      |
| L'honorable Marjory LeBreton . . . . .                             | 1804 | Interpellation—Fin du débat.                                       |      |
| <b>L'industrie</b>   |      | L'honorable Gerald J. Comeau . . . . .                             | 1809 |
| Les données de Statistique Canada sur la pauvreté.                 |      | L'honorable Francis Fox . . . . .                                  | 1810 |
| L'honorable Jerahmiel S. Grafstein . . . . .                       | 1804 | L'honorable Suzanne Fortin-Duplessis . . . . .                     | 1810 |
| L'honorable Marjory LeBreton . . . . .                             | 1804 | L'honorable Mobina S. B. Jaffer . . . . .                          | 1810 |
| <b>La santé</b>  |      | L'honorable Wilbert J. Keon . . . . .                              | 1811 |
| L'École nationale de soins dentaires de l'Université               |      | L'honorable Dennis Dawson . . . . .                                | 1811 |
| des Premières Nations du Canada.                                   |      | L'honorable W. David Angus . . . . .                               | 1812 |
| L'honorable Robert W. Peterson . . . . .                           | 1804 | L'honorable Nancy Greene Raine . . . . .                           | 1812 |
| L'honorable Marjory LeBreton . . . . .                             | 1804 | L'honorable Anne C. Cools . . . . .                                | 1813 |
| <b>Les ressources humaines et le développement des compétences</b> |      | L'honorable Gerry St. Germain . . . . .                            | 1813 |
| L'assurance-emploi.  |      | L'honorable Marcel Prud'homme . . . . .                            | 1813 |
| L'honorable Francis Fox . . . . .                                  | 1805 |  |      |
| L'honorable Marjory LeBreton . . . . .                             | 1805 |  |      |







*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada – Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*